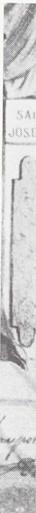


**notre dame
de lumières**

Po - Angnon

CHEZ LES CHAPELAINS
de N.-D. de Lumières, Goult, Vaucluse.

CENTRE d'ANTHROPOLOGIE
RELIGIEUSE EUROPÉENNE



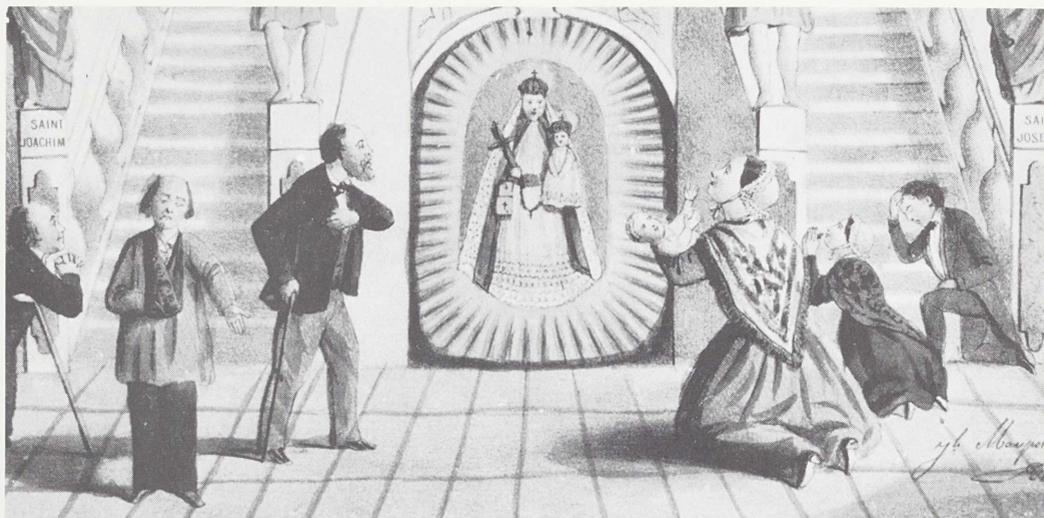


[n° 1096]

PHOTOS ET MAQUETTE DE JEAN SERVEL

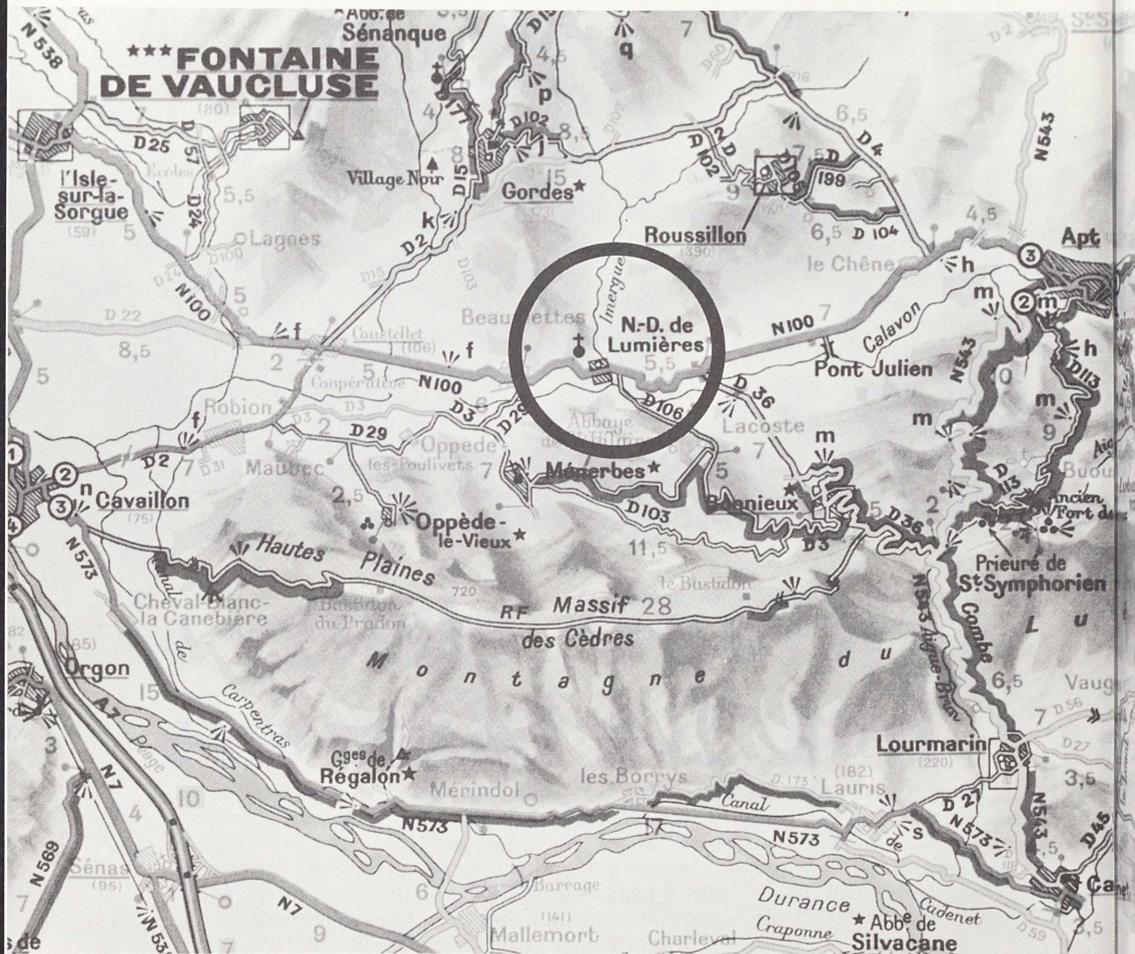
Presque toutes les précisions historiques fournies dans cette brochure sont tirées de deux sources principales : d'une part, Le saint pèlerinage de Notre-Dame de Lumières, par le P. Michel du Saint-Esprit, édité à Lyon chez Jean Grégoire, rue Mercière, 1666, in-12, 228 pages ; et d'autre part, les Annales de Notre-Dame de Lumières, cinq volumes manuscrits, par le P. Françon, O.M.I.

L'ouvrage du P. Michel du Saint-Esprit est pratiquement introuvable, et les Annales n'ont jamais été éditées. On a donc jugé préférable de supprimer ici toutes les références. Une copie du texte dactylographié de cette brochure, muni de tous les renvois, a été déposé au Couvent des Pères Oblats (Notre-Dame de Lumières, Goult, Vaucluse) où se trouvent également un exemplaire de l'ouvrage du P. Michel du Saint-Esprit et le manuscrit original des Annales.



notre dame de lumières

par Louis DELARUE, o.m.i.



D'après le guide du pneu Michelin, Carte touristique de Provence, 22^e édition.



NOTRE-DAME de Lumières (Vaucluse) se trouve sur la route des Alpes — plus exactement sur la section de la Route Nationale 100 qui, d'Avignon, mène à Forcalquier —, 40 kilomètres à l'Est d'Avignon, 15 kilomètres à l'Ouest d'Apt.

Etranglant la Nationale, cette bourgade (elle dépend de Goult) s'est assise quelques kilomètres au Nord du Lubéron, 300 m en amont du confluent de l'Imergue (plus communément, du Limergue) et du Calavon, que nos cartes nomment le Coulon.

Située comme elle l'est, indéfendable — on s'en rend compte au premier coup d'œil — l'agglomération ne peut prétendre à l'ancienneté des fières petites cités d'alentour : Goult, Bonnieux, Ménerbes, etc. Seule, son église assez imposante et datant de la fin du XVII^e siècle paraîtrait susceptible d'arrêter l'attention ; mais les environs immédiats : la fontaine de Vaucluse, Gordes, l'abbaye de Sénanque, entre autres, offrent au visiteur tant de curiosités naturelles exceptionnelles, tant de pittoresque, ou de beautés faites de main d'homme, que l'on voit mal les foules s'entasser à N.-D. de Lumières, de préférence !

Or, le fait est qu'à deux reprises au moins — les 3 et 4 mai 1664, puis 200 ans plus tard, les 30 et 31 juillet 1864 — N.-D. de Lumières a rassemblé quelque vingt mille personnes à la fois... Pourquoi ? A la suite de quels événements ? Et, d'ailleurs, pourquoi ce titre énigmatique de N.-D. de Lumières ? Cette brochure n'a qu'une ambition : présenter en bref, à toutes ces questions, les réponses données par les contemporains.

NOTRE-DAME DE LUMIERES. Vue plongeante sur l'ensemble du pèlerinage, notamment sur l'église (construite vers 1690). Vers la droite : le vieux couvent en quadrilatère des Pères Carmes (1666). Sur la gauche : les bâtiments et la chapelle des Missions ajoutés par les Pères Oblats en 1930. A travers les pins, au-dessus des créneaux de la tour, la statue de la Vierge du Couronnement (1864). Dans le lointain, on devine, vers Bonnieux, les pentes du Luberon.







« NOSTRE DAME DE LUMIÈRES EN PROVENCE ». Entre les deux arcs du pont sur l'Imergue, vue de l'Est, la croix du 1^{er} octobre 1661 (voir plus loin, p. 16).

Dessin à la plume du P. Vincent Laudun, o.p., extrait de son ouvrage sur les sanctuaires dédiés à la Vierge en France (Musée Calvet, Avignon, ms 1448, fol. 396). La courte notice qui l'accompagne (4 folios) ne nous apprend rien de nouveau : elle est, presque mot pour mot, tirée du livre du P. Michel du Saint-Esprit (voir ci-après p. 10) et fut écrite après 1666.

La qualité documentaire des autres croquis de l'auteur de ce manuscrit autorise à penser que nous avons là une silhouette de la « sainte chapelle » beaucoup plus conforme à la réalité que celles des images d'Epinal, plus tardives, reproduites aux pages 17 et 48, lesquelles pourtant sont loin de manquer d'intérêt.

D'

APRÈS les témoignages de l'époque, tout a commencé par la guérison miraculeuse d'un homme de Goult, en 1661 ; et c'est ainsi que s'expliquent les incroyables « concours » (rassemblements) de 1664 et 1864, et le nom de Notre-Dame de Lumières.

Avant 1661

Est-il possible de savoir ce qu'était « Lumières » au milieu du XVII^e siècle ?

Certains ont avancé l'hypothèse d'après laquelle le pèlerinage actuel ne serait que la résurgence miraculeuse d'une ferveur plus antique. Ils se sont plu à imaginer l'existence au même endroit, dès le IV^e siècle, d'une chapelle dédiée à la Vierge ; elle eût servi de halte pieuse aux évêques d'Apt et aux abbés de Mananque lorsqu'ils décidaient de se rencontrer... S'il est bien vrai qu'à cette époque reculée les moines Cassianites de la prospère abbaye de Mananque, bâtie non loin de là, sur l'éperon de Ménerbes, durent entretenir des rapports suivis avec l'évêché d'Apt — puisque deux de leurs abbés, Saint-Castor et Saint-Léonce, furent tour à tour évêques d'Apt — il est non moins certain, par contre, que les documents actuellement connus ne mentionnent pas l'existence, au IV^e siècle, de cette chapelle.

Ce que l'on peut dire, sur ce point, l'a été, fort bien, dans une lettre du 27 janvier 1859 — que j'ai sous les yeux. Cette lettre fut écrite par un ancien curé de Vaucluse, le très érudit Abbé André. Il y fait part, au P. Ricard, Oblat de Marie-Immaculée, supérieur à l'époque du couvent de N.-D. de Lumières, du fruit de ses recherches « dans les deux énormes volumes du Cartulaire de Saint-Victor », et retranscrit cinq actes de ce Cartulaire, parce qu'ils

ont trait au terrain en question : documents datés, respectivement, de 1031, de 1035, de 1055, de 1218 et de 1337.

Le premier de ces actes est extrêmement intéressant ; d'une part, il délimite de façon très précise le terrain sur lequel six siècles plus tard, se déroulera le pèlerinage ; de l'autre, il établit de façon péremptoire, l'existence, au flanc ouest de la vallée du Limergue et aux abords du confluent Limergue-Calavon, d'une chapelle dédiée à saint Michel — et qu'il s'agit de doter ; il précise enfin — et c'est la raison de cette dotation — la date à laquelle ce dernier édifice a été consacré : vers 1031. Fort honnêtement, l'abbé André commente : « Il pourrait se faire aussi que Saint-Michel eût été construit, en 1031, sur un plus ancien oratoire. »

Mais aussi bien dans cette chartre que dans les quatre autres, aucune mention n'est faite d'une chapelle dédiée à Notre-Dame : ce qui serait inconcevable si elle avait existé dès ce temps-là ! L'abbé André conclut : « Vous voyez que, dans tout cela, il n'est nullement question de *la chapelle de la Sainte Vierge qui a dû exister longtemps après celle de saint Michel.* »

En 1661

Nous sommes, en revanche, bien renseignés sur l'état des lieux en 1661. Et toutes les précisions qui vont suivre sont tirées d'un livre — fort rare — édité à Lyon, chez Jean Grégoire, rue Mercière, en 1666, intitulé : « *Le saint pèlerinage de Notre-Dame de Lumières* », et rédigé par un Carme de la Réforme, commissaire général pour la Provence, « docteur et professeur public en théologie » : le R.P. Michel du Saint-Esprit.

Ce que le Père nous apprend d'abord, c'est qu'à l'époque du premier miracle, il existait, immédiatement au Nord du confluent,

Mulier amicta Sole.



Nôtre Dame de lumieres

Première image connue de N.-D. de Lumières. Elle se trouve au frontispice du livre du P. Michel du Saint-Esprit publié en 1666.

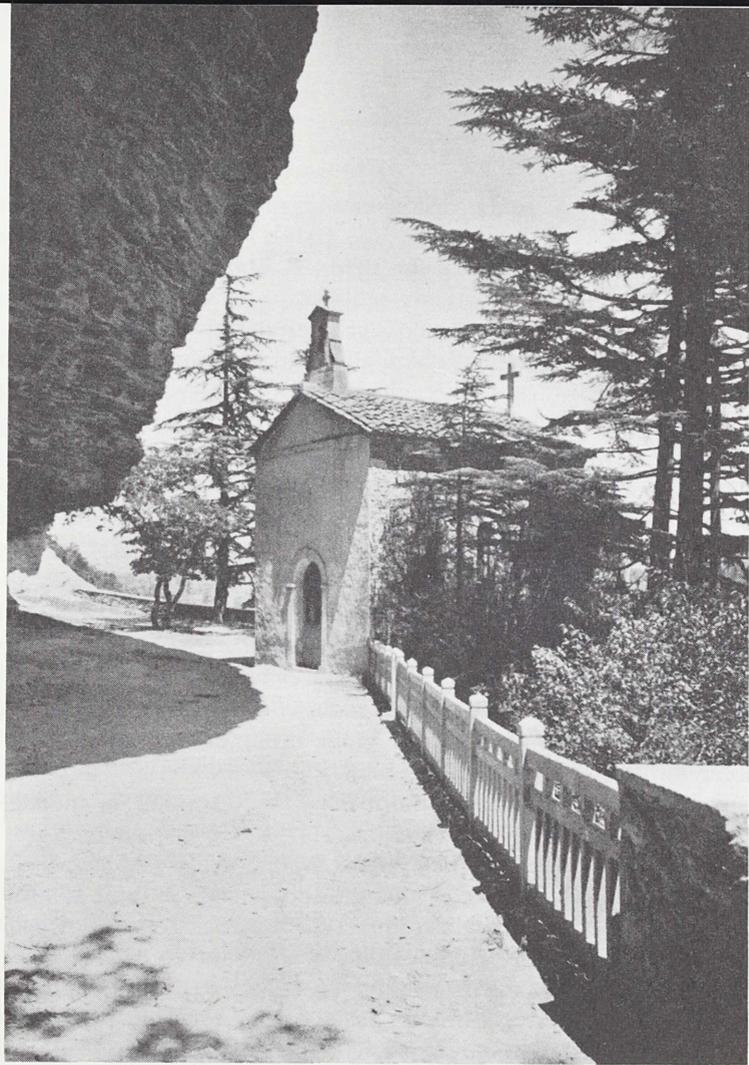
trois « églises » et un cimetière... Pour bien saisir, jetons un coup d'œil sur le terrain. Juste avant de se perdre dans le Calavon, l'Imergue (ou le Limergue) passe entre deux collines inégalement abruptes : Roque-Redonne, à l'Est, sur laquelle s'élève Goult et Roque-Colombière (ou Castellar) à l'Ouest. Les trois « églises » dont parle l'auteur s'inscrivent dans un triangle dont la base, surélevée, serait formée par une ligne joignant Saint-Pierre-de-Goult (à l'Est) à Saint-Michel-du-Castellar (Ouest), et dont la pointe (au Sud), dans la vallée, serait une autre « église » dédiée à la Vierge.

* voir p. 48

Saint-Pierre-de-Goult, plus à l'écart, ne nous intéresse, ici, qu'en sa qualité de... point géodésique. Quant à la chapelle Saint-Michel, qu'on appelait alors « Saint-Michel de la Baume ou Saint-Michel des Saints », située « à deux cents pas » de l'église dédiée à la Vierge, elle jouera un rôle important dans le pèlerinage ; et déjà nous savons qu'elle fut consacrée aux alentours de 1031.

Mais cette autre église, dans la plaine, tout près du confluent, que sait-on d'elle ? Le P. Michel du Saint-Esprit s'en est informé, comme de tout ce qui touche à l'origine du pèlerinage : « Voici, note-t-il, ce que les livres, les mémoires authentiques et les anciennes écritures m'ont enseigné sur ce sujet, et ce que j'ai pu tirer de la tradition. »

« La piété des premiers chrétiens avait, il y a plusieurs siècles, bâti une chapelle dédiée à Notre-Dame, dans le terroir de Goult... Elle avait été entièrement ruinée, il y a si longtemps, qu'on n'y avait dit aucune messe depuis plusieurs siècles... Toutefois, on l'appelait toujours du nom de Notre-Dame ; et on y avait fait un grand cimetière, dans lequel étaient plusieurs sépulchres très illustres... lesquels on a trouvés en creusant... entre le torrent de Limergue et le presbytère (c. à d. le sanctuaire) de ladite chapelle. »



La chapelle de Saint-Michel

C'est maigre. La seule découverte que l'on ait faite depuis (grâce au Ms. 3564, fol. 40, du Musée Calvet) porte sur l'existence de cette chapelle en 1378 et sur son titre : *B. Maria « de Luminicis »*, c'est-à-dire, probablement et par allitération : N.-D. de Limergue. Il est certain, par contre, qu'en 1661, et depuis longtemps, elle n'intéressait plus personne, puisqu'elle était en ruines, à l'abandon. Tel devait être, aussi, le cas du cimetière, puisque c'est « en creusant » pour des fondations qu'on en découvrit les traces les plus marquantes — ce qui devait être vérifié de nouveau entre 1851 et 1853, sous le supérieurat du P. Viala, O.M.I. Et telle était enfin la situation lamentable de la chapelle Saint-Michel, également en ruines.

La guérison de 1661

Il est, dès lors, évident qu'on doit chercher, ailleurs que dans ces minables vestiges, les raisons qui, moins de quatre ans plus tard, pousseront vingt mille personnes à se rassembler dans les parages, en un seul jour !

Qu'en dit le P. Michel du Saint-Esprit ? Il connaît la question mieux que personne puisque, dans son « *Épître dédicatoire à Marie-Thérèse d'Autriche, mère du Dauphin de la France* », il se pose en « témoin oculaire d'une grande partie de tant de merveilles signalées... et auriculaire quasi de toutes... » Pour lui, cette soudaine et imprévisible flambée de foi n'a d'autres causes qu'une suite éclatante de guérisons prodigieuses, l'apparition inexplicable de « Lumières » mystérieuses au-dessus des ruines de la chapelle Notre-Dame, et, fondamentalement, « les desseins secrets... de la Sagesse de Dieu » se manifestant « par la guérison miraculeuse d'un habitant ordinaire de Goult, dans l'évêché de Cavillon ».

Cet « habitant ordinaire » de Goult se nomme Antoine de Nantes ; on l'appelle communément Jalleton. Il a soixante-trois ans ; les terres qui entourent les deux chapelles, de Notre-Dame et de Saint-Michel, lui appartiennent. Mais, physiquement, c'est un homme « fini » : voilà 10 ou 12 ans qu'il souffre d'une éventration monstrueuse ; il est « ceint d'un gros bandage tout de fer » ; depuis longtemps, il ne peut travailler ; il garde « presque toujours le lit », et ne marche que « rarement avec beaucoup de peines et de douleurs » ; médecine, chirurgie, il a tout essayé sans succès ; et tout le monde le sait, à Goult et dans les villages voisins...

Se sentant un peu mieux, sans doute, ce jour-là — nous sommes en 1661, mais la date n'est pas autrement précisée — il est allé faire un tour sur ses terres et se trouve maintenant tout près de l'endroit « où autrefois avait été la chapelle de Notre-Dame » (on en voit « encore les vestiges et le reste des murailles, tout le dedans étant rempli de ronces »). C'est alors que, soudain, il aperçoit « une grande lumière sur le lieu de ladite chapelle démolie et, au milieu, le plus bel Enfant qu'il eût jamais pu s'imaginer... » Sans plus réfléchir, l'homme s'avance pour « le prendre » dans ses bras ; mais l'enfant disparaît. A l'instant même — comme en fait foi sa déposition « avec serment devant M. de la Pierre, official forain (de l'évêque) de Cavaillon, et vicaire perpétuel de Goult » — Antoine de Nantes sent « tomber son grand bandage de fer » : il est « entièrement guéri ».

Et, ce qui est plus étonnant encore, note quatre ans plus tard le P. Michel du Saint-Esprit : cet homme — « que je connais très particulièrement » — avait été si parfaitement guéri « en un instant », près de « ladite chapelle démolie et à la vue de ces Lumières, que, depuis, il n'a ressenti aucune douleur, a fait de grands voyages « à pieds », jusqu'à « dix ou douze lieues par jour,

en Provence et en Dauphiné, et travaille encore incessamment tous les jours, dans l'âge de 67 ans ».

On comprend sa « consolation » ! celle de sa femme, de ses enfants, de ses parents et amis.

Le miraculé va raconter la chose à un certain M. de Melan ; tous deux décident, en reconnaissance, de « rebâtir la chapelle ». Averti de leur projet, Messire Pierre de Baras, prêtre en second de l'église de Saint-Pierre (de Goult), en fait part à M. de la Pierre, lequel le soumet à Mgr de Mazan, évêque de Cavaillon. Le « vertueux et zélé prélat » les autorise à « rebâtir la susdite chapelle ».

La croix du 1^{er} octobre 1661

Dans ce but, ils font une quête ; et, sans doute parce que l'on craint que l'affaire ne traîne en longueur, le 1^{er} octobre 1661, une procession descend de Goult jusqu'au « lieu auquel paraissent encore les vestiges de ladite chapelle » — procession modeste : on y voit « Messieurs les Ecclésiastiques de Goult, accompagnés des Pénitents blancs et de plusieurs personnes des deux sexes » — là, « sur le bord du cimetière et du chemin », on plante une croix de bois que bénit M. le Vicairé de la Pierre.

Le premier projet — rebâtir la chapelle — n'est pas abandonné pour autant. A vrai dire, la reconstruction prendra un an et demi encore, et sera plus modeste qu'on ne la voulait au départ ; « la moitié de la chapelle », seulement, sera « rebâtie des aumônes cueillies dans la paroisse » et « sur les vieux fondements ». Mais, le 3 juin 1663, elle sera « bénite par Commission du Seigneur Evêque qui députa pour ce sujet le susdit Sieur de la Pierre, son Official Forain » ; et, le même jour, « après l'interruption de plusieurs siècles », l'on y célébrera une première messe.



ORAISON A L'HONNEUR DE NOSTRE DAME DE LUMIERE

Gravure représentant la première chapelle de Notre-Dame de Lumières, visitée par une procession de Pénitents. Probablement tracée d'imagination, elle ne ressemble en rien au dessin du P. Laudun (voir p. 8). De toutes façons, et quel qu'ait été son profil authentique, la chapelle primitive fut recouverte par l'église actuelle, dont elle devint la crypte aux environs de 1685.

Cette image a du moins le mérite d'expliquer pourquoi, jusqu'en 1856, la Vierge vénérée se trouvait au pied de l'escalier descendant à la crypte, dans l'angle à gauche. Primitivement, les pèlerins des grands jours ne faisaient que passer dans la chapelle trop exigüe : entrant par la porte latérale sud (disparue dès 1685), ils ressortaient immédiatement par la porte ouest. A défaut d'avoir pu s'arrêter, du moins avaient-ils vu la Vierge depuis l'embrasure de la première porte.

La 1^{re} messe :
3 juin 1663

Les dimensions de l'édifice restauré nous sont données en passant, à propos d'un miracle retentissant, survenu plus tard (4 mai 1664) : « La sainte chapelle... ne contient en

dedans que deux Cannes de largeur, et six de longueur, jusques au milieu du haut du Presbytère » (du sanctuaire) — cette dernière précision : « le milieu du haut » laisse supposer l'existence, primitivement, d'une abside semi-circulaire... La longueur de la « Canne » étant de 1 mètre 98 aux environs d'Apt, cela nous donne, pour l'intérieur de la chapelle, environ 4 mètres de largeur, et 12 de longueur — ce qui correspond d'assez près aux dimensions de la nef centrale de la crypte actuelle.

* voir p. 8

Les conséquences de cet acte de reconnaissance et de foi seront sans commune mesure avec ce qu'il a pu coûter aux généreux paroissiens de Goult. En effet, note le P. Michel : « ce fut pour lors qu'il plût à Dieu y faire des grâces et merveilles » ; et, « Dieu témoigna par des Lumières et des miracles qu'il voulait qu'on le servît et qu'on honorât sa... Mère en ce saint lieu... »

Les « Lumières »

Cette mention de « Lumières » avant celle de « miracles » — ou guérisons miraculeuses — montre déjà l'importance que l'auteur accorde à ces phénomènes lumineux. Ce sont elles, en effet, qui, par comparaison avec d'autres pèlerinages tout aussi renommés, donneront à celui-ci sa teinte particulière, sa singularité ; et c'est d'elles, avant tout, que le pèlerinage (et le lieu) tireront leur nom.

Le P. Michel ajoute aussitôt : « En effet, les habitants du terroir et paroisse de Goult et des lieux circonvoisins remarquèrent... que les lumières paraissent plus souvent durant la nuit qu'auparavant, au-dessus et aux environs de ladite chapelle. De sorte

qu'on commence dès lors à appeler ce lieu, par un secret instinct, *Notre-Dame de Lumières*, et la chapelle de saint Michel... *Saint-Michel de Lumières*. »

Dans sa préface, il disait déjà, avec plus d'insistance, que ce sont ces « lumières surnaturelles » qui « ont invité, inspiré, et comme obligé les habitants de Goult et du voisinage, de donner..., à la Mère de Dieu, le titre de *Dame de Lumières* ». Deux petites phrases où se trouve la réponse à l'une de nos questions du début, sur l'origine et la date de parution du vocable de ce pèlerinage ; deux petites phrases qui, pourtant, nous laissent sur notre faim !... Car ces « Lumières », dont on nous dit qu'elles apparaissaient déjà, quoique plus rarement, avant le 3 juin 1663, que sont-elles, au juste ?

Notons d'emblée que, pas plus que nous, les contemporains n'ont trouvé la chose « naturelle » et comme allant de soi. Avant nous, ils ont froncé le sourcil quand ils entendirent tout ce qui se disait sur le sujet. Et l'un des censeurs du livre du P. Michel, un docteur en théologie de Lyon, Autosserre, n'a pas hésité à l'écrire, le 27 mars 1666 : « J'ai lu et examiné attentivement le livre... composé par le R.P. Michel du Saint-Esprit... J'y ai trouvé tant et de si grands miracles et merveilles si extraordinaires... que si je ne savais l'éminente dignité de la Vierge ... j'aurais difficulté de donner mon suffrage. Mais, connaissant plusieurs de ceux qui ont reçu les grâces de Notre-Dame de Lumières... j'approuve avec consolation ce petit ouvrage... »

Mieux encore : ceux qui allaient devenir les partisans les plus chauds — et les plus efficaces — de ce pèlerinage (et dont le lecteur a déjà vu les noms plus d'une fois) ont commencé eux-mêmes par se poser des questions, à propos surtout de ces « Lumières » ; ils se sont interrogés et informés.

Dès avant le 3 juin 1663, exactement au mois de février 1663, une enquête canonique sur ces « Lumières » a été faite, par M. de la Pierre qui nous est bien connu, en qualité de représentant officiel et spécialisé de l'évêque de Cavaillon. Son « information juridique », faite selon « toutes les formes », a été « enregistrée et insinuée dans le Greffe de l'Officiauté » (l'officialité de Cavaillon — où il devrait être possible de la retrouver).

Ses conclusions furent certainement favorables, puisque c'est lui, on s'en souvient, qui, délégué par l'évêque, bénit la chapelle le 3 juin suivant.

Le sujet n'en restera pas moins âprement controversé par certains ; et, fin 1665, le P. Michel du Saint-Esprit jugera nécessaire de réserver 66 pages (de son in-12 qui en compte 228) à l'édition du « *Traité des Lumières de Goult* » qu'il a composé... « après y avoir mille et mille fois pensé ». Le traité paraît avoir largement utilisé les renseignements recueillis par M. de la Pierre, lors de son enquête canonique ; c'est de ce même traité que nous allons tirer ce que l'on sut à l'époque : de la réalité de ces manifestations lumineuses, des formes sous lesquelles elles se présentaient, et des explications proposées par tel ou tel contemporain.

Les faits

Constatation assez étonnante à première vue : comme lorsqu'il s'agit de signes que l'on vous fait, de loin, et que vous ne distinguez pas (faute d'y prendre garde, ou... parce que vous êtes myope), c'est seulement après avoir vu l'Enfant dans une clarté inoubliable, en 1661, qu'Antoine de Nantes — et beaucoup d'autres — s'avisent... que, ces « Lumières merveilleuses », cela fait quelque 40 ans qu'ils les voyaient, et regardaient, « la nuit... sur

cette chapelle de Notre-Dame, quoiqu'elle fût tout à fait démolie ». « Les plus vieilles personnes du terroir de Goult, et même des villages voisins, s'en souviennent » maintenant et le disent ; Granier, un vieil homme de Goult — il a 71 ans — dit que, toute sa vie, il a vu les susdites Lumières ». Finalement, le fait « est, dans tout le pays, sans contestation ».

Et, résumant (fin 1665) tout ce qu'il a recueilli sur la réalité des faits, le P. Michel peut écrire : « Les Lumières paraissaient rarement auparavant le premier miracle » — celui dont de Nantes fut le bénéficiaire ; plus souvent... depuis qu'on commença à rebâtir la chapelle » ; « toutes les semaines, plusieurs fois, mais plus particulièrement le samedi... après que (la chapelle) eût été bénite et qu'on commença d'y célébrer la Sainte Messe » ; et « plus souvent » encore, « en plus grand nombre, et avec plusieurs circonstances insignes et signalées » dès que les Pères Carmes eurent pris la direction du pèlerinage — de ce dernier événement nous parlerons en son temps.

Autant dire que les témoins de ces phénomènes surprenants ne manquèrent pas : ces lumières ont été vues « de grand nombre de personnes en jours divers ». Quelques cas exemplaires : le 25 novembre 1663, « sur les onze heures du soir, quatre personnes logées à l'hostellerie nommée la Grande Bégude de Goult... ont vu partir, du côté de la chapelle de Notre-Dame, dix ou douze lumières, comme flambeaux en l'air, qui allèrent à l'église paroissiale de Goult..., s'y arrêtrèrent quelque temps, et, dans le même ordre qu'elles avaient monté, (re)-descendaient vers ladite chapelle, et, après, disparurent ».

Autre fait similaire, dans la nuit du 8 mai 1664 : de Roque-Redonne (et donc des pentes qui descendent de Goult) cette nuit-là, « beaucoup de pèlerins, et entre autre des Dames et Damoiselles

de la ville d'Apt... virent aussi la chapelle (de Saint-Michel) couverte de Lumières admirables, lesquelles étant descendues sur (la chapelle de) Notre-Dame passèrent auprès d'elles, les éblouirent, étonnèrent, et consolèrent par la suite »... La réaction des « voyants », éblouis, effrayés, puis ravis, montre nettement ici, qu'il s'est agi d'un phénomène objectif qu'ils ne commandaient pas, sur lequel ni leur imagination ni leur volonté n'avaient aucun pouvoir.

Faut-il citer des témoins de poids ? Les châtelains de Goult, M. de Brancas et M. de Beauchamp ont vu ces mêmes Lumières ; M. de la Pierre — *l'enquêteur* de février 1663 — n'hésite pas à écrire « qu'il vit une belle lumière sur le même lieu (chapelle Notre-Dame), la veille de l'Assomption de l'an 1663, de ses propres yeux, sur les dix heures du soir » ; enfin, le P. Michel du Saint-Esprit, lui-même, reconnaît avoir « eu la consolation de les voir », aussi.

Particularités dignes d'être remarquées, parmi d'autres : ces lumières paraissent par n'importe quel temps. M. de la Pierre a recueilli les dépositions « de plusieurs témoins oculaires » affirmant qu'ils les ont vues « durant la nuit, nonobstant qu'il fit alors une très grande pluie ». Fait plus insolite encore, et maintes fois vérifié : il se peut que, vous trouvant aux côtés de gens qui les aperçoivent, et les décrivent, vous ne voyiez rien. « Il est bien souvent arrivé que tous ceux qui étaient, la nuit, auprès les susdites chapelles et sur les deux... collines, Roque-Redonne et Roque-Colombière, pour voir les susdites Lumières, ne les ont pas vues, quoi qu'elles y fussent à même temps, en même nuit, en même endroit, et à même heure », cependant qu'« une partie des pèlerins criait à pleine voix : Miséricorde... ah, notre Dame de Lumières, et autres cris semblables. Il y a aussi eu d'autres nuits, durant les-

quelles tous les pèlerins qui étaient sur les lieux les ont vues ».

Lumières singulières, vraiment !... Et nous n'avons pas fini de nous poser les « pourquoi ? »... que, d'ailleurs, se posait déjà le P. Michel du Saint-Esprit — si, toutefois nous tenons, loyalement, à savoir ce que les contemporains ont vu, ce qu'ils ont affirmé, ce qui donna naissance à ce pèlerinage.

Les « formes » documents ! — il arrivait, parfois (comme ce fut le cas, nous l'avons vu, pour Antoine de Nantes) que ces Lumières servent de projecteur et de cadre à ce que le P. Michel appelle des « figures ».

Pour en savoir plus long, lisons ce qu'il écrit : « Quelques pèlerins nous ont assuré avec serment avoir vu, une nuit, un grand Crucifix dans une grosse et bien vaste Lumière qui parut sur la sainte Chapelle... comme ils veillaient avec une curiosité pieuse pour voir les Lumières... D'autres, et en plus grand nombre, ont dit avoir vu en l'air la SainteVierge (cf. la représentation actuelle dans la crypte, et surtout celle qui précédait, du P. Telmon) couronnée et environnée de rayons admirables... »

• voir p. 43

Réaction significative, et bien naturelle de la part d'un théologien : les entendant, le Père eut d'abord l'impression que ces braves gens « en remettaient »... comme nous dirions. Il les a vertement reçus : « J'ai... représenté, à ceux qui disaient ces choses si extraordinaires, qu'il y avait du péché mortel, du sacrilège, et de l'impunité à assurer cela, s'il n'était pas bien vrai... Je leur ai remontré qu'il y a péché grief, et punissable d'une extrême rigueur, de dire des faussetés pour exalter les vérités... »

Eux, pourtant, durent persister, et le convaincre de leur entière bonne foi, puisque plus loin il utilisera leur témoignage dans son

* voir p. 27

argumentation, ajoutant d'ailleurs que d'autres encore assurent avoir vu la « figure » d'un ange dans ces Lumières. Ce qui ne l'empêchera nullement d'affirmer carrément que lui-même n'a jamais rien vu de semblable : « ... Pour moi, lorsque j'ai eu la consolation de les voir (ces Lumières), je n'ai vu aucune figures en icelles. »

Essais d'explication

Voilà, pour les faits, et leurs « formes ». Quelles furent les explications proposées par ceux des contemporains que les événements laissèrent perplexes ou sceptiques ? Le Père les énumère : « au commencement », certains « ont attribué ces Lumières aux forces de la nature ; après, ils ont publié que c'était des effets de l'industrie des Ingénieurs Chrétiens pour dilater la Religion ; et, enfin, que (ce) sont des productions de l'Art Magique faites par les démons... »

Dans les 25 pages qui suivent, le P. Michel du Saint-Esprit examine ces diverses hypothèses ; il les critique avec une logique exemplaire, implacable, et conclut. Voici les nervures de son argumentation :

1. Ces « Lumières » ne sont pas des phénomènes naturels. En effet, « Si elles étaient naturelles, toutes les personnes qui vont, pour ce sujet, sur les collines voisines les verraient ; (or), souvent il y en a des centaines qui ne les voient en aucune façon... » ... et l'on « n'y verrait jamais des figures... d'un Crucifix, de la Vierge »... etc. — Que dire là-contre ?

2. « Elles ne sont point artificielles », c'est-à-dire produites par les artifices et la supercherie de quelques malins. Cette deuxième hypothèse est aussi inconcevable que la première ; et pour les mêmes raisons ! D'ailleurs, « Comment depuis tant d'années qu'on

les voit (le Père écrit vers la fin de 1665), n'aurait-on (pas) découvert les Ingénieurs et les ouvriers de ces lueurs si extraordinaires ? » Et comment penser qu'il ne se fût pas « trouvé des curieux pour rechercher, des langues pour parler, et des oreilles pour ouïr les noms de leurs auteurs » ? De plus, qui eût pu se permettre de faire la dépense de ces effets si souvent, si longtemps ?... » Pour quelle cause ?... A quelle fin ? », et dans quel « intérêt » ?

3. « Elles ne peuvent être les effets des démons ». Pour une raison fort simple : le démon est intelligent ; lui, connaît ses intérêts !... Or, quels résultats produisent, sur les gens, ces Lumières ? « Tout premièrement, elles servent à attirer les peuples à venir en pèlerinage à Goult pour servir Dieu, glorifier la... Vierge, et honorer saint Michel, chef de tous les bons anges qui sont les triomphateurs de Satan ! (...) En outre, toutes et quantes fois (à chaque fois) que les personnes voient les Lumières dont il est question, un chacun... se repent d'avoir offensé Dieu. Enfin, les spectateurs de ces Lumières se sentent comme forcés de se confesser le lendemain, et ne croient pas le pouvoir assez tôt faire ; car ils éveillent les Confesseurs (le Père écrit, répétons-le, fin 1665) à minuit, à une heure, et à deux... Les saintes Communions qui se font ensuite (en si grand nombre que je crois avoir distribué, moi seul, pour ma part en un seul jour de saint Louys, six ou sept mille Hosties consacrées... jusques à n'en pouvoir plus), les pieuses résolutions et les fermes propos d'amender sa vie, l'argent déboursé pour faire dire des Messes, les offrandes... », l'effet produit sur « quelques hérétiques qui se sont convertis ensuite : tout cela n'a pu avoir eu les démons pour sa cause »...

Argument classique ; mais les faits sont là, inexplicables, impensables dans l'hypothèse avancée ; alors ?...

Certains, peut-être, lisant ce qui précède, l'auront noté : parmi les contemporains, personne ne semble avoir mis en doute l'objectivité, la réalité de ces phénomènes lumineux ou flairé l'illusion... C'est, sans doute, que, moins crédules, mieux équilibrés, plus réalistes qu'on ne l'est à notre époque, les contemporains ont tout de suite compris que l'hypothèse-illusion ne tenait pas devant les faits.

D'ailleurs, sans traiter expressément l'objection, le P. Michel nous fournit les moyens d'y répondre : pour ne prendre qu'un cas déjà mentionné, dans la nuit du 8 mai 1664, « beaucoup de pèlerins, et entre autres des Dames et Damoiselles de la ville d'Apt » virent les Lumières parties de la Chapelle Saint-Michel, descendre sur celle de Notre-Dame, et passer auprès d'eux. Ils ressentirent instantanément les mêmes émotions : l'éblouissement, la peur, puis la joie. Comment penser qu'une foule entière ait pu être victime, instantanément, de la même illusion et présenter, immédiatement, les mêmes réactions ?...

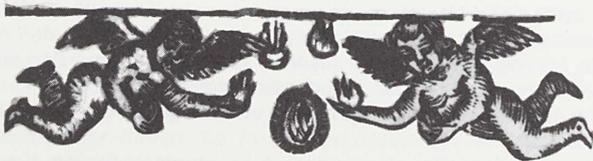
Nous savons encore que, souvent, les « voyants » se sont trouvés à côté de gens qui, sans qu'on puisse savoir pourquoi, eux, ne voyaient rien, et, bien entendu, le disaient... Or, ceux qui avaient vu, on le sait aussi, se sentaient « comme forcés » de se confesser au plus vite ; et beaucoup n'étaient point des dévotes ! Le P. Michel écrit : « On fit des Confessions admirables, et des ouvertures étonnantes de consciences, lesquelles avaient été fermées presque des demi-siècles... » Ces gens-là constataient, qu'à leurs côtés, d'autres, qui pourtant s'écarquillaient les yeux, ne voyaient rien ; avant d'en venir à cette... extrémité... d'une confession qu'ils repoussaient depuis 40 ans, ils ont dû « y regarder à deux fois » ! C'est parce qu'ils n'ont pas trouvé de possibilité de mettre en doute la réalité de ce qu'ils avaient vu, qu'ils se sont exécutés.

Conclusion

Et donc, ayant fait le tour des diverses hypothèses proposées, le Père a prouvé qu'aucune ne peut rendre compte des faits en question : « lesdites Lumières ne sont ni naturelles, ni artificielles, ni diaboliques ». Elles existent pourtant ! Elles ont donc une cause ; et force est de conclure : « Elles sont surnaturelles » ; elles viennent de Dieu ! « Pour moi, écrit le Père, je crois, après y avoir mille et mille fois pensé, qu'elles ne peuvent être qu'un effet de la grâce... Les plus clair-voyants... sont de ce sentiment... Il ne faut, pour une preuve suffisante, que réfléchir sur les effets surnaturels... (de ce) pèlerinage de la sainte Chapelle de Goult que, depuis tant de clartés et d'éclatantes merveilles, nous appelons avec raison la chapelle de Notre-Dame de Lumières »... En vrai théologien, il ajoute : « Le croie qui voudra : ce n'est pas un article de Foi ; mais c'est l'opinion de personnes doctes et vertueuses... » Et, réellement, si l'on tient compte des faits il n'y a pas d'autre explication.

Voilà, du coup, élucidées, d'une part, les raisons du vocable sous lequel on invoque, ici, Notre-Dame et, de l'autre, l'origine d'une particularité de ce pèlerinage — que nous verrons encore en vigueur deux siècles plus tard : les exercices et les veilles de nuit : en souvenir des Lumières.

Mais, les miracles ?



**Les anges préposés
aux « Lumières »**
(voir p. 24).

1



2



Ces quatre gravures polychromes (environ 25 × 35 cm) sont manifestement apparentées, malgré leurs flagrantes différences de qualité, de style, et parfois leurs dessins inversés (l'Enfant Jésus porté sur l'une au bras droit, et au bras gauche sur les trois autres ; inversion aussi d'ex-voto évoquant telle ou telle guérison plus spectaculaire). La gravure n° 3 peut être datée, de par la dédicace inscrite sur le cintre de l'arcade, à peine lisible ici sur la reproduction. En effet, la « societias redemptoris » dont il est question ne peut être que l'« Association du Rédempteur » d'Avignon, chargée de desservir le sanctuaire de 1832 à 1836. La Vierge se trouvait alors au bas de l'escalier descendant à la crypte, adossée à une

Les miracles

Revenons au déroulement chronologique des événements. Nous en étions aux lendemains de la bénédiction de la chapelle Notre-Dame — restaurée pour une moitié seulement — et de la première messe qu'on y célébra, le 3 juin 1663. Bénédiction, première célébration : gestes rituels, de routine pourrait-on dire, mais gestes qui vont, aux dires des contemporains, déclencher ici une avalanche de grâces : « des Lumières et des miracles... »

Le P. Michel du Saint-Esprit a pris soin de nous en avertir : son livre ne rapporte « qu'une partie des miracles arrivés... à nostre Dame de Lumières », de juin 1663 (mis à part celui dont fut bénéficiaire A. de Nantes) à décembre 1665. Les raisons qui l'ont empêché de faire mieux sont significatives : affluence des pèlerins ; impossibilité, pour les prêtres harcelés « jour et nuit » de confessions, d'offices, etc., de se mettre à table... pour rédiger des certificats ; le fait que certains miraculés « s'en sont allés tout joyeux sans (rien) déclarer » ; puis — et, là, le détail dans sa crudité est éminemment concret ! — la... pudeur de certains qui « ont porté leurs bandages et les ont laissés à Saint-Michel secrètement, n'ayant osé les présenter étant trop sales ». Enfin, ceux qui « ont reçu des guérisons qu'ils n'ont dû, ni voulu dire qu'aux confesseurs, pour de bonnes raisons qui concernaient l'honneur de leurs familles et leur réputation ».

Pourtant, en dépit de ces lacunes dont nul ne saurait lui faire grief, pour cette courte période qui va de juin 1663 à décembre 1665, le P. Michel nous donne — si mes calculs sont exacts — 197 cas de guérisons, ou délivrances, miraculeuses ! La plupart sont assorties de toutes les garanties d'authenticité imaginables à l'époque, ou renvoient à des attestations mieux « légalisées », à des registres.

Il va sans dire que toutes ne seraient pas « homologuées »

aujourd'hui. Mais comment ne pas être saisi quand on voit le Père déclarer : des miracles, « nous en avons vu jusqu'à dix, signalés, en un seul jour, et si évidents que tous ceux qui étaient dans la sainte chapelle de Goult *entendaient les os des paralytiques craquer* et se sentaient émus, par les voix des malades qui criaient : *Ah ! notre Dame de Lumières !* (et) *étaient en un instant guéris, louaient Dieu... et laissaient leurs potences* » (béquilles) ?... Il faudrait un mystificateur de très grand talent pour inventer de toutes pièces une description aussi concrète !... Manifestement, le Père ne l'était pas : il s'est contenté de décrire ce qu'il avait vu, entendu, ou de rapporter ce qu'il tenait de témoins oculaires.

Ce qu'il écrivait à propos des Lumières s'applique pareillement aux miracles : « Le croie qui voudra : ce n'est pas un article de Foi. » Mais, les faits restent ; nos ancêtres n'avaient pas l'habitude de prendre des vessies pour des lanternes ; et les énormes déplacements de foules que l'on sait n'auraient jamais eu lieu si les gens n'avaient acquis la conviction que, là-bas, on avait vu des Lumières, et que des incurables en revenaient guéris en un instant, grâce à Notre-Dame.

Premier d'une longue série

Le premier miracle (après celui d'Antoine de Nantes) que mentionne le P. Michel du Saint-Esprit eut lieu dans la semaine qui suivit la bénédiction et la première messe du 3 juin 1663. Catherine d'Arnoux, épouse Molinas, était aveugle depuis sept mois ; son bébé, Joseph, 18 mois, souffrait d'une hernie. S'étant fait conduire à la chapelle de Notre-Dame, avec son fils, elle y fit commencer une neuvaine de Messes. Instantanément, elle et l'enfant furent guéris ; ils étaient de Goult. Notons que l'auteur

publie noms et dates moins de trois ans après l'événement : contrôle, on ne peut plus facile, à l'occasion d'un pèlerinage à la Chapelle... de Goult précisément.

Ce même mois de juin verra trois nouvelles guérisons, toutes de bébés : des hernies, une maladie des yeux.

A la mi-juillet, c'est Marc Roque, un marchand de Ménerbes, qui s'en vient à la chapelle Notre-Dame de Lumières. Il souffre d'une éventration. Il sait aussi qu'Antoine de Nantes fut guéri du même mal, voilà deux ans ; mais lui, paraît jouer de malheur : chaque fois qu'il se présente — à trois ou quatre reprises — il trouve porte close ! De guerre lasse, il fait sa prière devant la porte ; et repart totalement guéri.

Mère de tous les petits

Trois guérisons encore jusqu'en octobre. Les Lumières se font aussi plus fréquentes. Dans la région, il n'est bruit que de ces merveilles. Une pauvre maman, éplorée, des Beaumettes, y voit sa chance. Elle est calviniste, comme son mari ; mais il s'agit de leur enfant, atteint d'une hernie : tous deux promettent de se faire catholiques si l'enfant guérit.

Pour l'instant, se jugeant indigne de présenter elle-même sa requête à Notre-Dame, la mère a conçu le projet de faire porter à la chapelle son fils de deux ans par une amie, catholique. Loyallement, elle soumet son plan à M. de la Pierre, vicaire perpétuel de Goult. Méfiant, le prêtre demande que, d'abord, l'enfant soit examiné, en sa présence, par un chirurgien ; diagnostic positif : la hernie est, hélas, bien réelle.

Convaincu par ce qu'il a vu « de ses propres yeux », le prêtre conduit lui-même le petit garçon devant l'autel de la Vierge ; il y

récite « les Litanies de Notre-Dame » ; aussitôt, le petit malade reprend des couleurs ; ensuite, « au bas de l'église », l'enfant, porté par la catholique, amie de sa mère, assiste à la messe — ne tenant plus en place, la maman, réflexe bien compréhensible, n'a pu s'empêcher de rentrer, elle aussi, dans la chapelle, sans rien demander à personne... Deuxième visite du chirurgien (d'Oppède), à la sortie : l'enfant est guéri.

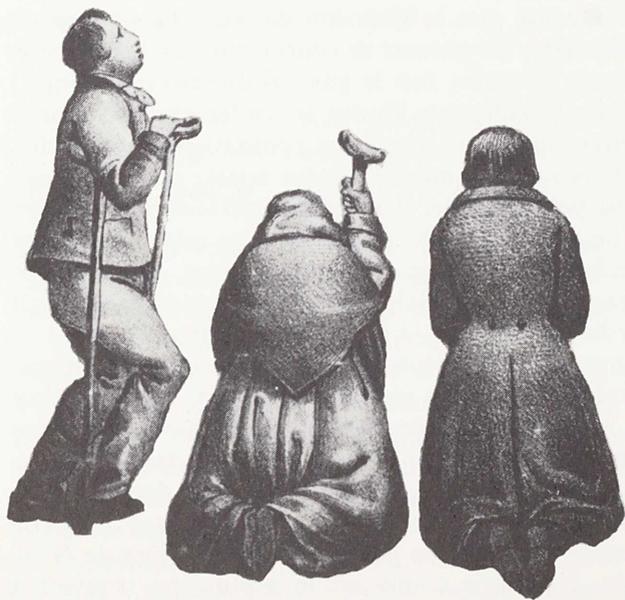
Malheureusement, au moment de mettre à exécution sa promesse de devenir catholique, la mère se montre « chancelante dans sa résolution » : l'enfant rechute...

Comprenant, du coup, que la guérison de leur fils ne dépend plus que de leur décision, les parents se concertent ; et, le 4 novembre, le père, François Docende, fait le pas : il devient catholique ; la mère, Suzanne née Chanfouran, l'imité, le lendemain ; et le bébé est baptisé ce même jour. Leur démarche commune décide André, le frère de François : le 24 novembre, lui aussi, est reçu dans l'Eglise... Quant au petit malade, il a été définitivement guéri, en novembre — on ne précise pas le jour ; et « sa mère, en action de grâce, a porté à la chapelle et offert son brayet, ou bandage, à la Sainte Vierge ». — Le P. Michel a tiré ce remarquable récit d'un manuscrit rédigé par M. de la Pierre en personne.

« Au même temps et dans le même mois », une pauvre infirme, de Cadenet, se trouve subitement guérie, à distance, « sur les neuf heures du matin. » Incapable de se déplacer, autrement « qu'avec deux potences depuis trois ans (ce qui est notoire à tous les habitants du lieu) », elle a remis une modeste offrande, destinée à la chapelle, à l'un de ses voisins qui partait en pèlerinage à Notre-Dame de Lumières, le suppliant de prier pour elle la Mère de Dieu. C'est le lendemain, à l'heure même où le groupe se trouvait à

l'intérieur de la chapelle, que, dans sa maison de Cadenet, elle « quitta ses potences », pour toujours.

De décembre 1663 au 26 février 1664, treize nouveaux miracles, ou protections miraculeuses ; de tout genre : paralysies, hernies, fièvres, chutes-de-cheval, ou d'un olivier. On en parle, de plus en plus ; dans Apt, Avignon, etc. Et le cercle s'élargit de ceux qui, entendant ce qui s'est passé là-bas, se reprennent à espérer.



**L'établissement
des Carmes :
1^{er} avril 1664**

L'établissement des Carmes sur les lieux mêmes du pèlerinage va donner, par ailleurs, aux pèlerins l'assurance de ne plus jamais trouver porte close et de rencontrer sur place des prêtres libres de tout autre charge pastorale. Etablis non loin de là — « une demi-lieue » seulement, dit l'auteur — au « Couvent et Hermitage Royal de Saint-Hilaire », commune de Ménerbes, les Carmes savent ce qui se passe si près d'eux. Et, quand, aux alentours de juillet 1663, « le Commissaire général des Carmes Réformés de Provence » vient leur rendre visite, ils en parlent. Vivement intéressé, le Visiteur suppose aussitôt les services que ses religieux pourraient rendre, et l'intérêt qu'ils trouveraient eux-mêmes à se mettre au service de Notre-Dame, suivant les plus pures traditions de leur Ordre. Il s'informe, prend des contacts discrets dès le mois d'août, puis manifeste ouvertement son intention de fonder un couvent sur le lieu du pèlerinage. Le 3 décembre 1663, il a obtenu l'accord de M. de Goult et de son fils, M. de Beauchamp ; le 23 janvier 1664, celui de M. Gazel, Grand Vicairé et Ordinaire par interim, de Cavaillon.

Muni de ces divers consentements, le 1^{er} avril 1664, il prend « possession de la chapelle miraculeuse de Notre-Dame... et de celle de Saint-Michel. » L'action s'est faite « en public... avec grande dévotion », selon toutes les formes requises, « et sans aucune opposition ». Les religieux affectés à cette nouvelle mission ont été pris aux couvents « de Saint-Hilaire, d'Avignon et d'ailleurs ».

Enfin, sur les conseils de M. et Mme de Goult — pour avoir les coudées franches — par contrat du 5 mai 1664 conclu devant « M. Voulon, Greffier de Goult et Notaire Royal » (à la suite de tractations quelque peu laborieuses) le Père achète « tout le terrain, droits, maisons, bois, vigne, jardins et prés, qui appartenaient à

Antoine de Nantes... proche les deux dites Chapelles ». Affaire rondement menée ! Ce qui n'est pas tellement pour nous surprendre : puisque ce Commissaire expéditif et décidé ne fut autre que le Père Michel du Saint-Esprit, notre informateur.

Voilà donc le pèlerinage pourvu, au spirituel, de tout ce que les pèlerins peuvent désirer : des prêtres à demeure, pour les recevoir, pour guider leur prière, les exhorter, et, surtout, pour célébrer et les absoudre.

Sans être prophète, n'importe qui pouvait le prévoir : normalement, la mise sur pied de ces « structures »... devait faciliter, et augmenter les « concours ».

Et pourtant, on a beau savoir que, depuis le 14 octobre 1663, des pèlerins sont venus à la chapelle Notre-Dame, en procession, de Ménerbes, de Gordes, d'Oppède, de Bonnieux, de Robion, de Roussillon, de Goult aussi, bien sûr ; puis, de Lioux, de Maubec, de Saint-Savournin, de l'Isle-sur-Sorgue, de Salon... On n'en est pas moins stupéfait de l'affluence prodigieuse qui, les 3 et 4 mai 1664, va se concentrer autour de la « sainte chapelle » ; même quand on apprend, de la plume du P. Michel, que, du 26 avril au 1^{er} mai compris, sept nouveaux miracles s'y sont produits... Imperceptiblement, les ruisselets ont conflué pour former un torrent d'une puissance imprévue, presque terrifiante.

Le 3 mai 1664

Un samedi, fête de l'Invention de la Sainte-Croix. Certes, on constatera que des processions avaient été organisées pour la circonstance : de Cavaillon, de Morières, de Mormoiron, de Perne, de Salon, de Saint-Leydier, de Châteauneuf, d'Alen, d'Aigalières, d'Airagues, de Cabannes, des Granges de Cavaillon ; mais, ce jour-là et le suivant, les pèlerins sortent de partout... Aux

dières du P. Michel, ils seront « plus de vingt mille » ! « Non seulement la plaine qui est près de la chapelle miraculeuse, mais encore les deux montagnes... (les pentes Ouest de Goult et le versant Est de Saint-Michel) sont « remplies et couvertes d'hommes, de femmes et d'enfants, tant de jour que de nuit » — le versant de Saint-Michel n'était pas boisé à l'époque.

Tous en garderont un souvenir inoubliable — en raison de la « quantité de miracles qu'il a plu à Dieu d'y opérer » ; mais, plus encore peut-être, ceux qui avaient passé la nuit à prier, sur le terrain, car « on vit dessus les deux chapelles de Notre-Dame et de Saint-Michel, les Lumières prodigieuses et merveilleuses ». Le Père ne tente pas de décrire le phénomène ; il note, par contre, l'effet que produisirent tant de prodiges sur les témoins : c'est à cette occasion précise qu' « on fit des confessions admirables et des ouvertures étonnantes de consciences, lesquelles avaient été fermées presque des demi-siècles ».

Quant aux guérisons miraculeuses, impossible, « dans la presse d'un si grand peuple, et parmi les embarras d'un concours si extraordinaire de pèlerins et d'étrangers venus de divers lieux », de rédiger et de faire signer des certificats pour chaque cas. Le Père en a, quand même, relevé quatre ; les miraculés « recensés » sont de Goult, de Saint-Denis de Raillane, d'Avignon, de Noves.

La miraculée de Noves

Le miracle de Noves (sortie Sud du pont de Bompas, vers l'Ouest) nous a valu un compte rendu exceptionnel. En voici les grandes lignes :

Claude Meynaud — la future miraculée — fille de Pierre et d'Anne, née Giraude, tous « demeurant dans la ville de Noves »,

était âgée de treize ans. Paralysée de tout le côté gauche depuis l'âge de sept ans, « elle ne voyait rien du tout de l'œil gauche et fort peu de l'œil droit » ; ses pieds étaient « hors de leur siège et situation ordinaires ; elle ne marchait qu'avec deux potences, et jamais sans une personne qui la soutînt ». Incapable de se servir de ses bras et de ses mains, elle devait, pour manger, prendre les aliments « sur le bord de la table... avec ses lèvres, tout ainsi que les bêtes », à moins que quelqu'un ne « lui donnât sa nourriture avec la main, comme on fait aux petits enfants du berceau, lorsqu'on leur donne la bouillie. »

Heureusement pour elle, en ce printemps 1664, on parle partout dans Noves « des miracles que Dieu fait à Goult par... l'intercession de N.-Dame de Lumières », et des foules de pèlerins qui s'y rendent. « Inspirée de s'y faire conduire », la pauvre enfant supplie ses parents de l'y faire porter. Après avoir pris avis de leur très digne curé, les parents s'y décident et se mettent en route « dans la compagnie des pèlerins du lieu ».

Partis de Noves le 3 mai 1664, ils arrivent, « le soir à la grande Bégude de Goult, chez M. Janselme ». Réaction bien naturelle : Claude y est immédiatement « l'objet de la compassion d'une grande multitude de peuple qui était dedans et à l'entour de ce fameux logis ».

Le lendemain, on la porte, « dans la chapelle... de Notre-Dame de Lumières ». Elle et ses parents y prient, « d'une ferme foi », avec résignation et confiance »... Et soudain, on l'entend crier : « Ah, sainte Vierge ! Ah, notre Dame de Lumières, je suis guérie, vous m'avez guérie ! »... Ses « potences » tombent ; on les relève — elles seront conservées dans la chapelle ; elle, « comme en un instant, est entièrement délivrée de toutes (ses) infirmités ».

La nouvelle s'en répand, telle une traînée de poudre ; on accourt

de toutes parts : chacun veut voir le « sujet tout à la fois de cinq ou six miracles... manifestes et signalés ». On se presse, on s'entasse, on s'étouffe dans la minuscule chapelle de Notre-Dame (dont le Père, à cette occasion, nous donne les dimensions)... Force est d'en faire sortir la miraculée ; rayonnante de bonheur, Claude remue « ses pieds remis dans l'état naturel ; elle se sert de ses mains comme elle veut, voit de ses deux yeux en perfection, et marche comme si elle n'eût jamais été malade ».

Immédiatement, elle manifeste le désir de monter à la chapelle de Saint-Michel (dont la réfection est en bonne voie). « Son père, sa mère, une grande troupe de personnes et pieux pèlerins » lui font escorte.

« Elle en revient saine et dispose », et le P. Michel du Saint-Esprit qui, dans l'intervalle, a pris soin de vérifier ce qu'on raconte de l'heureuse enfant, entonne un Te Deum triomphal, puis tire pour tous la leçon de l'incroyable événement.

Après le « dîner » (le repas de midi), une dernière visite de reconnaissance à la Vierge, une ultime bénédiction, le groupe de Noves, emmenant la miraculée et ses parents, prend la route du retour. Chemin faisant, Claude et ses parents sont constamment arrêtés par des gens qui veulent savoir s'il est bien vrai que... ; ils prennent du retard ; les autres, impatients de porter chez eux la nouvelle, continuent. Quand, enfin, Claude arrive à Noves, des heures après la tête du groupe, tout le monde l'attend « avec impatience » ; n'en croyant leurs oreilles, grands et petits veulent la voir...

Mais, comment faire tenir tout ce monde dans une seule pièce !... « Monsieur le Vicaire de Noves, et M. de Merindau, pour lors premier Consul », ont eu, parmi les premiers, le privilège de voir et d'admirer le « précieux ouvrage — nous dirions le beau

travail — de la Mère de Dieu » ; ils trouvent un expédient : « mener Claude par toutes les rues et endroits de la ville ». Tous deux prennent la tête du cortège, voulant « qu'elle (soit) vue, dans cette parfaite guérison et entière santé, par tous les habitants, pour exhorter un chacun à glorifier Dieu et honorer la sainte Vierge ».

La fillette surmontera, sans dommage, émotions et fatigues ; quelque douze jours plus tard, on la verra, de nouveau, en compagnie de sa mère, à N.-D. de Lumières : elle a voulu revoir sa bienfaitrice « pour lui rendre grâces plus amplement et lui demander la continuation de sa protection ». Elle y reviendra deux fois encore avec ses parents ; et une troisième, pour l'anniversaire de sa guérison. (Le livre du P. Michel a été publié vers avril 1966). Tout le monde peut le constater : Claude « a le teint vermeil, belle couleur et le visage bon ; elle est forte, serviable à la maison, et elle se porte bien ».

L'espérance des désespérés

Trente-trois autres miracles — trente-quatre, si l'on compte une guérison pour laquelle le Père attendait confirmation au moment de mettre sous presse — illustreront encore, à N.-D. de Lumières, ce merveilleux mois de mai.

Dans la semaine qui suivait le mémorable pèlerinage du 3 au 4, exactement le jeudi 8 mai 1664, « par l'autorité de l'Ordinaire de Cavallon », le P. Michel du Saint-Esprit a béni la chapelle Saint-Michel et il y a célébré une première messe. Jusqu'à l'arrivée des Carmes, la chapelle était « tout à fait démolie » ; le Père en a fait rebâtir le chœur « seulement ».

Cependant un simple regard jeté sur les lieux d'origine des

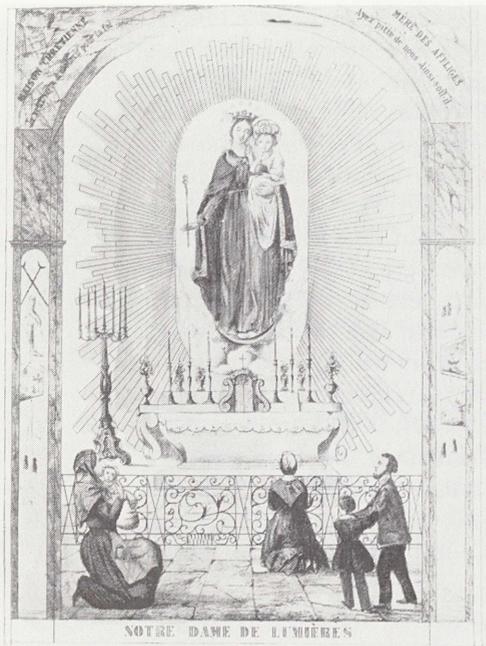
* voir p. 8
et 17

miraculés suffit à le montrer : le cercle d'influence de N.-D. de Lumières s'élargit, ce cercle dont elle est le centre, le cœur. Ses voisins, par l'habitat, ne sont certes pas oubliés ; mais d'autres aussi s'en retournent guéris, qui sont venus de plus loin : de Manosque, de Beaucaire (trois), de Vénasque, de Villeneuve-lès-Avignon, d'Avignon, de Tarascon (deux), de Salon, de Sault, etc.

Ils ont été délivrés des maux les plus divers : de hernies, de cécité, d'infirmités par suite d'accidents qui les avaient laissés estropiés, de paralysies, de pleurésie grave, etc., et secourus dans les situations les plus désespérées. Le Père Michel cite le cas d'une petite fille mort-née de Sorgues, Jeanne-Marie Janet. Claude Janet, son père, consterné de ce que l'enfant n'ait pu être baptisée, a fait venir M. le Curé. Dans le même temps, témoin de la détresse de la mère, la sage-femme voue la petite à « N.-D. de Lumières dont les merveilles se racontent partout ». A l'instant, l'enfant s'agite : elle vit ; on la baptise. Le père de l'enfant, assisté de témoins, est venu remercier, et certifier le fait, à N.-D. de Lumières, le 25 mai 1664. (L'histoire rapporte plusieurs cas semblables, vers la même époque à Notre-Dame de l'Osier).



1



2



Ces gravures, ainsi que celles reproduites tout au long de ce livret, appartiennent à la très remarquable collection - une quarantaine de pièces - de M. Sylvain Gagnière, Conservateur au Musée du Roure, en Avignon. Le photographe et l'auteur tiennent à lui exprimer ici leur profonde gratitude pour l'accueil fait à toutes leurs requêtes.

Ces quatre gravures polychromes (environ 25 × 35 cm) se présentent comme des interprétations de la « Vierge en gloire » intronisée par le P. Telmon, le 15 août 1856, au fond de la crypte, en arrière de l'autel.

3



4



NÔTRE-DAME DE JUMIÈRES

L'image n° 1, très graphique, fait penser à l'épure d'un décorateur, au projet précédant l'exécution. Le n° 2 rend l'atmosphère de la crypte très sombre et l'émotion des pèlerins.

Le n° 3 date clairement du Second Empire. La gravure n° 4 paraît être la plus authentique et la plus conforme aux réalisations du P. Telmon.

Certaines de ces guérisons furent spectaculaires.

Le 24 mai, donc la veille de la démarche de M. Janet, une pauvre femme prie dans la chapelle N.-D. de Lumières. « Affligée d'une paralysie », elle est venue, de Beaucaire, à grand peine. Son nom : Simone Naye, épouse de Jean-Leydon. Subitement, pendant qu'on célèbre la messe, elle est prise de si violentes souffrances qu'elle ne peut s'empêcher de crier ; « en même temps, *ceux qui assistent avec elle au Sacrifice, entendent ses os craquer* ». C'est alors qu'elle se trouve entièrement guérie. Le certificat, attestant et l'infirmité et la guérison, a été rédigé et signé « à l'heure même » ; les témoins ne manquaient pas, puisqu'on note, ce jour-là, la présence d'une procession des Pénitents Blancs de Tarascon.

* voir p. 48

Du 1^{er} juin jusqu'à la fin de l'année 1664, le Père Michel du Saint-Esprit enregistrera cinquante-cinq cas de guérisons ou de protections miraculeuses.

A la liste des misères soulagées déjà, en un instant, par l'intercession de la Vierge, viennent s'ajouter maintenant : la sciatique, l'apoplexie, l'hydropisie, des fièvres pernicieuses, un cas de phthisie, un autre d'insolation, d'autres de gangrène, d'épilepsie... On invoque N.-Dame de Lumières à Vinay, dans l'Isère, à Barcelonnette, etc. Au 27 septembre, il s'est peut-être passé quatre semaines en tout, où l'on n'ait pas vu se diriger vers la chapelle une ou plusieurs processions.

Guérison saisissante encore, le 15 juin. L'homme — il a 32 ans — est venu de très loin, de Mieulan (Méolans), une douzaine de kilomètres à l'Ouest de Barcelonnette ; il est perclus de douleurs, « de la plante des pieds jusqu'à la ceinture » : à lui seul, un tel voyage, « sur une monture », « avec beaucoup de peine », suffit à montrer la qualité de son espérance, et de sa volonté. Aussitôt arrivé, il a

commencé une neuvaine. « Le troisième jour,... ceux qui étaient proches de lui, durant qu'on disait la Messe, entendirent subitement du bruit, et lui sentit ses os craquer » : il était guéri.

L'année 1665 ne fera que confirmer la confiance que, depuis deux ans, les fidèles mettent en l'intercession toute puissante de N.-D. de Lumières. Le bruit de ses bontés pour ceux qui souffrent a franchi largement le Rhône vers l'Ouest : Remoulins, Nîmes ; on en parle à Marseille, à Gap, à Lyon, et même à Paris. Sous l'impulsion des Carmes, des autels lui ont été dédiés dans certaines églises, d'Avignon, d'Arles, d'Orange, et « Aux Galades » (Marseille). D'ailleurs, les preuves de sa maternelle sollicitude se renouvellent encore : 73 cas recensés, du 25 mars au 12 octobre 1665 ; et, parmi eux — fait émouvant — trente, au moins, concernant des enfants de 12 ans et, surtout, au-dessous.

Au registre des misères que Dieu guérit, en un instant, à la prière de sa Mère, il faut ajouter maintenant : les hémorragies, les plaies ulcéreuses, le choléra. Son intercession sauve de l'incendie, de la noyade, des accidents par armes à feu ; elle rend la parole aux muets.

Au nombre de ses interventions les plus éclatantes, cette année-là, citons : celle qui, le 24 mai 1665, rendit la vue à Paul Bigonnet, un enfant de sept ans, aveugle depuis six ans. Le petit, dont la mère est protestante, a été conduit par son père, catholique, de Nîmes où ils habitent, à la chapelle N.-Dame de Lumières. Dès son arrivée là-bas, il a « recouvré la vue »... : ce que certifie, « pour servir en tant que besoin sera », l'Evêque de Nîmes en personne, par mandement du 13 novembre 1665, après avoir entendu les dépositions « sur les Saints Evangiles » du père, et de trois de ses amis qui firent le pèlerinage avec lui, et celles du jeune Paul et de sa mère.

Le lendemain (26 mai 1665), c'est une humble femme d'Apt, Anne Peyson, qui trouve dans la même chapelle une guérison que les médecins jugeaient impossible. Depuis 12 ans, elle souffre d'ulcères à une jambe, et cette jambe est creusée de « quatre grands trous ». Avec « beaucoup de peine et de douleurs », elle s'est fait conduire à « la chapelle miraculeuse » ; ce jour-là, elle y achève la neuvaine commencée dès son arrivée ; « au même instant, elle est entièrement guérie et délivrée de toutes ses douleurs. Les trous de sa jambe (se sont) fermés en un moment. »

On ne connaîtra que le 15 août le sauvetage mouvementé du jeune Antoine Arnaud, survenu le 19 juin 1664. L'imprudent — il a 7 ans et demi — est tombé dans le Rhône, à Arles, exactement « à la murette près de la porte Notre-Dame ». A l'instant même, il y a disparu ; « ne l'apercevant plus », ses petits camarades ont couru chercher sa mère. Elle, vole au Port, alerte les mariniers et, désespérant de toute aide humaine, se jette à genoux et implore « le secours de Notre-Dame de Lumières. » Et voilà que, contre toute attente, l'enfant, dans l'eau depuis « plus d'une demi-heure », reparaît à la surface. On lui jette une corde, qu'il parvient à saisir malgré la rapidité du courant. Et, quand il est tiré au sec, on constate qu'il n'a « point bu d'eau durant le grand espace de temps qu'il y avait été plongé ». En reconnaissance, ses parents l'ont amené, « sain et gaillard », à Goult, ce 15 août ; ils ont offert « un cierge et un tableau ».

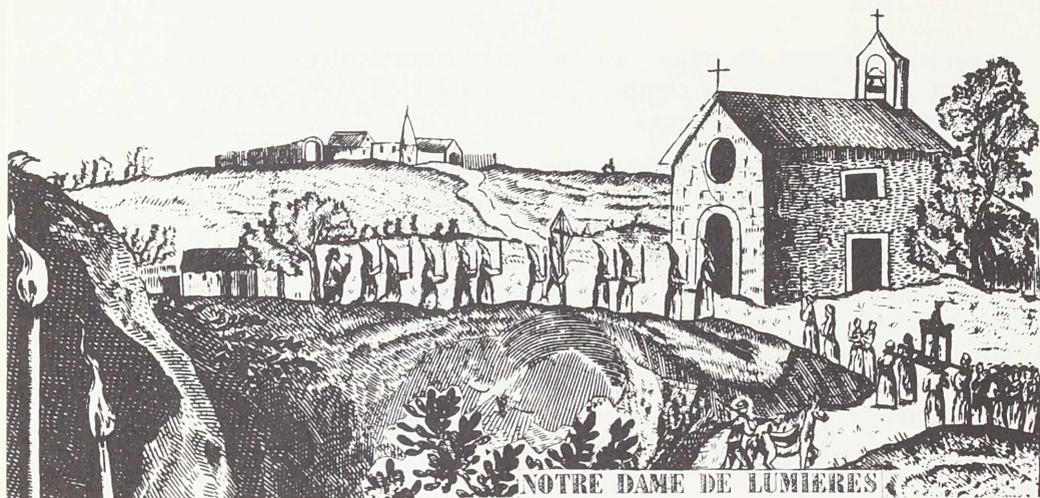
**Antoinette Latar,
de Bollène**

C'est par une guérison d'enfant, encore, que le P. Michel achève son historique du pèlerinage. L'événement remonte à près de cinq mois quand le Père en fait le récit :

il voulait s'assurer de toutes les garanties d'authenticité ; le 10 janvier 1666, il les a — y compris l'approbation de Mgr l'Evêque de Saint-Paul (Trois-Châteaux).

Les faits : prise, voilà deux ans, sous les décombres d'une cheminée qui s'écroulait, Antoinette Latar, 12 ans, est restée pitoyablement estropiée, tout le corps bloqué en chien de fusil, la tête aux pieds. Elle et ses parents habitent Bollène. « Médecins, Apothicaires et Chirurgiens », ont perdu tout espoir d'améliorer son état... On la nourrit au « pain trempé dans l'eau, le vin ou le potage ». Il faut la mettre au lit ; elle n'en peut sortir sans aide.

Par chance, Antoinette a su que, le 24 août, les Pénitents Blancs de Bollène s'en iront en pèlerinage à N.-D. de Lumières ; elle supplie sa mère d'y faire dire une messe, à cette occasion, pour sa guérison. Trop pauvre, la malheureuse femme emprunte l'argent d'une voisine, et le confie à Catherine, une amie, qui doit suivre la procession. C'est le 25 août, « après avoir veillé la nuit », que Catherine s'acquitte de sa mission. Entre onze heures et midi, les Pénitents sont dans la chapelle, suivant la messe, faisant leur offrande... Soudain, au même moment, à Bollène (« distante d'environ quatorze lieues de Goult »), Antoinette, de son lit, pousse un cri tel qu'il alerte les voisines. « Elle dit : Voisines, je suis guérie : ne voyez-vous pas Notre Dame de Lumières qui me lève ? »... Et, sautant du lit « sans l'aide de personne », elle se met à marcher, droite comme tout le monde, normale ; puis, elle s'en va « par les rues de la ville, à la consolation de tous les habitants ». « Ce miracle, affirme le P. Michel, et toutes les susdites circonstances, sont notoires à toute la ville et aux villages qui sont proches. »



Gravure à comparer avec celles reproduites en pages 8 et 17. On y retrouve les « trois églises » mentionnées ci-dessus, p. 12. Au milieu, sur la hauteur : Saint-Pierre de Goult. Contre les rochers : la chapelle de saint Michel. A droite, la chapelle primitive de N.-D. de Lumières, restaurée après les événements de 1661.

Notre-Dame de Lumières janvier 1666

Lumières, guérisons miraculeuses, penseront certains, agacés : je voudrais pouvoir y croire ! Ni les unes, ni les autres ne sont articles de Foi : il faut le redire. Pourtant...

Faisons le bilan, strictement matériel, de ce que tout le monde peut voir, et toucher, au lieu-dit N.-Dame de Lumières, en ce mois de janvier 1666.

Voilà trois ans, « il n'y avait, là, qu'un reste de masures d'une ancienne chapelle » (de deux plus exactement) ; on y voit maintenant « un village, des logis, hostelleries, boutiques et merciers »,

et des rassemblements incroyables. On y trouve encore — et c'est l'essentiel — une chapelle Notre-Dame, une chapelle Saint-Michel (restaurées, pour la moitié), et une chapelle Saint-Joachim (probablement à l'emplacement de la sacristie actuelle de la crypte) que le P. Michel affirme avoir fait bâtir en même temps que « des chambres pour huit ou dix Religieux ». De plus, on a commencé d'y construire « un Couvent magnifique dont partie notable pourra être habitée devant Pâques prochain de 1666 »... Impressionnant, n'est-ce pas ? — Or, indiscutablement, rien de cela n'existerait sans ces « Lumières » ! et ces « miracles » ; et les inévitables boutiquiers eux-mêmes feraient faillite, sans tarder, si les foules ne trouvaient pas, à la chapelle de Notre-Dame, ce qu'elles y viennent chercher.

Statues et images ?

A la chapelle de Notre-Dame : dans son imprécision apparente, cette formule est la seule qui soit exacte. En effet, ce que l'on trouve, ici, à l'origine des faits extraordinaires que l'on sait, ce n'est pas une statue ou quelque autre représentation de la Vierge ; c'est *un lieu*. Le P. Michel du Saint-Esprit dit, de la façon la plus nette — à propos des « Lumières » qu'Antoine de Nantes reconnaissait avoir vues, depuis près de quarante ans, avant sa guérison, au-dessus de la « chapelle de Notre-Dame, quoi qu'elle fût tout à fait démolie » — que cette même chapelle était « *sans tableau, sans image* ». Il note, d'autre part que, ce jour de 1661 où le même de Nantes aperçut, « au milieu (d'une grande lumière), le plus bel Enfant qu'il eût jamais pu s'imaginer » et fut guéri, ce fut « sur le lieu de la dite chapelle démolie » dont on ne voyait que murailles écroulées, « tout le

dedans étant rempli de ronces ». Et quand, à partir du 3 juin 1663, la chapelle reconstruite drainera la ferveur des foules, jamais le Père ne fera mention d'une statue, ou d'une image, miraculeuses ; pour lui, c'est *le lieu* même, et la *chapelle*, qui sont miraculeux : on n'en finirait pas de noter les pages de son livre où revient l'expression « la *chapelle miraculeuse* de Notre-Dame de Lumières ». On peut donc affirmer que, jusque fin mars 1666, du moins, il n'y avait pas, à Lumières, de statue « miraculeuse » de Notre-Dame ; encore une fois — et la constatation est consolante pour qui sait les déprédations qui suivront — c'est *le lieu* même qui est saint, et la *chapelle, miraculeuse*.

Qu'on ait, sans tarder, pris soin de procurer aux pèlerins la possibilité d'emporter chez eux une image de « Notre-Dame de Lumières », la chose est certaine — et notée par le Père à deux reprises ; mais il ne s'agissait pas d'image « miraculeuse » au sens strict et l'on ne sait d'ailleurs, sous quelle forme ces images présentaient la Vierge.

Il est vraisemblable que, très tôt, l'on installa dans « la chapelle » une statue, ou plus probablement, un tableau, représentant la Vierge. Sous quels traits ? Impossible de le dire à coup sûr. Car, si le livre du P. Michel, paru en 1666, nous offre en frontispice une image de « Notre-Dame de Lumières » environnée de clartés, couronnée, et nimbée d'étoiles, le même livre (chez les Pères O.M.I.) porte, à l'intérieur de sa couverture, le sceau à l'encre du Prieur des Carmes de N.-D. de Lumières ; et ce sceau représente une « Pieta » encadrée de deux Anges portant un cierge chacun : image de N.-D. de Lumières que reproduisent aussi la plupart des ex-voto anciens.

Voilà, pour l'essentiel, tout ce que l'on sait sur l'origine du pèlerinage et l'état des lieux, à la fin de mars 1666.

* voir p. 11



Gravée du temps où les Pères Carmes desservait le pèlerinage, donc avant 1789, cette image de Notre Dame des Sept-Douleurs permet d'imaginer ce qu'était, de 1669 à 1846, le rétable dressé sur l'autel principal de la crypte (voir pp. 60 et 67).

PAGE SUIVANTE. Pietà en bois doré (XVII^e s.) sculptée dans le même bloc. On la trouve aujourd'hui dans la 3^e chapelle latérale de l'église, sur la droite en entrant (voir pp. 66 et 92).



On aimerait suivre à la trace l'histoire du pèlerinage jusqu'à nos jours, et pouvoir s'appuyer sur les « Registres du Couvent » que cite maintes fois le P. Michel du Saint-Esprit, puis sur les archives des Carmes de Lumières, jusqu'aux temps de la Révolution ; ces documents ont disparu. Et, s'il est à peu près certain qu'ils existent encore — en partie du moins — personne, pour le moment, ne les a retrouvés.

Les quelques jalons sûrs qui nous restent sont :

— jusqu'à la Révolution, deux dates gravées dans la pierre, deux actes de donation, quelques ex-voto ;

— pour la période révolutionnaire : des traditions locales recueillies surtout par l'abbé L.-C. Fer ;

— après 1837 : les cinq volumes manuscrits des « Annales de N.-D. de Lumières » rédigés par le P. Françon, O.M.I. ; et les brochures postérieures à cette date (et largement inspirées du précédent) : celle de M. l'abbé L.-C. Fer (1861) ; celle du P. Soulerin, O.M.I. (1876) ; et celle du P. M. Devès, O.M.I. (1939).

Maigre butin ; jusqu'en 1837, du moins !

De 1666 à la Révolution

Dès le début de 1666, semble-t-il, le P. Michel du Saint-Esprit n'est plus en fonction à N.-D. de Lumières, ce qui lui a permis d'achever son livre.

Connaissant les dimensions extrêmement réduites de la « chapelle miraculeuse », on imagine sans peine que, leur couvent

terminé, les successeurs du Père songeront rapidement à doter le pèlerinage d'une église beaucoup plus vaste : ils l'ont fait. Quand ?

D'après le P. Soulerin, une inscription « au-dessus de la fenêtre ouverte sur la porte principale » — 1691 — nous donnerait la date probable d'achèvement de la nef... En fait, deux actes de fondations, reproduits par l'abbé Fer, font état de donations « pour achever l'église de Lumières » : l'un, date du 25 janvier 1689 ; l'autre, du 19 octobre 1697 (cf. : Archives du Palais des Papes, H. l. 1689, liasse 1^{re}, n° 9).

La date de sa consécration ne souffre, elle, aucune discussion : elle est gravée dans la pierre, à l'intérieur, au-dessus de la porte d'entrée, derrière les orgues. Cette inscription atteste que l'édifice fut consacré par Mgr Jean-Baptiste de Sade de Mazan, évêque de Cavillon, le 13 septembre 1699. On y lit aussi qu'il a été « bâti grâce aux aumônes des fidèles » : ce qui, à défaut d'autres documents, montre amplement la faveur dont jouissait le pèlerinage à l'époque.

L'édifice tient encore : c'est l'église actuelle ; à cela près que, pour lors, les chapelles des bas-côtés communiquaient entre elles par des arcades et constituaient deux nefs latérales. Il recouvre entièrement — et déborde largement — la « sainte chapelle », rebâtie par Antoine de Nantes et ses amis. Du coup, mais profondément remaniée, cette dernière est devenue crypte.

Si l'on accorde quelque crédit aux rares gravures — discordantes d'ailleurs — qui représentent la chapelle primitive, il est impossible de la retrouver dans la crypte actuelle ; si, par contre, on se fie à ses dimensions (mentionnées plus haut), il faut admettre, semble-t-il, que l'édifice d'origine fut amputé de son chœur en abside, qu'on dut en surbaisser les voûtes, en supprimer les fenêtres et tailler à leur place de larges arcades ouvrant sur les

couloirs aveugles des bas-côtés. De toutes façons, le « lieu sacré » fut, évidemment, conservé dans la nouvelle enceinte.

Que dire, de plus ? Peu de chose. Humbles jalons du temps, rescapés de la Révolution, certains ex-voto anciens laissent émerger de la grisaille quelques dates fastes : 1667, 1668, 1669, 1673, 1679, 1681, 1695, 1698, 1701, 1712, 1715...

Enfin, s'il faut en croire l'abbé Fer, un temps vint où, les grands pèlerinages s'étant concentrés sur les mois d'août et de septembre, les Carmes ne laissèrent plus que trois religieux en résidence à N.-D. de Lumières ; d'autres venaient pour les grandes fêtes, les seconder, des monastères voisins. La Révolution approchait...

La Révolution

A vrai dire, le pèlerinage de Notre-Dame de Lumières ne sera jamais délibérément visé par les Révolutionnaires en place. Comme toutes les autres églises de France à l'époque, il va pâtir des restrictions draconiennes imposées partout à l'exercice du culte public : on n'y voit plus de prêtres, plus de messes, plus de processions ; mais assure l'abbé Fer, quelques fidèles réussissent toujours à déposer « plus ou moins ostensiblement, aux pieds de la Sainte Vierge, leurs prières et leurs vœux ». La famille Demarre — que l'abbé Fer a bien connue — habite à dix pas de l'église, du côté sud de la route. Elle en garde la clef, ouvre aux pèlerins, et donne l'hospitalité à ceux qui le souhaitent ; un jeune séminariste, ravi de veiller sur le sanctuaire (plus tard, devenu prêtre, il y reviendra (1814) pour remercier la Vierge et ses hôtes) semble être resté chez eux à demeure assez longtemps.

On y connaît pourtant deux chaudes alertes, de la part de brigands, travaillant à leur compte. La première aura, tout juste,

l'importance d'un scandale donné par un forcené. Plus alarmante, la seconde ne prend fin que sur l'annonce faite aux « patriotes » d'une descente en force des gens de Goult... Les pillards détalent alors à bride abattue !... Pris de court, ils n'ont pu forcer « le trésor » de l'église — ce qui les intéressait avant tout ; ils ont, quand même brûlé sur la place, devant l'église, les confessionnaux, plus un certain nombre de statues et d'ex-voto.

Pour le reste, l'église et le couvent, déclarés biens nationaux, dès 1789, ne pouvaient échapper au sort commun : on les met aux enchères le 6 octobre 1790. Descendant d'un miraculé de 1664, M. de Donis, châtelain de Goult, entend ne laisser à personne l'honneur de prendre le sanctuaire en garde jusqu'au jour où les Pères reviendront... Celui qu'il a chargé de traiter l'affaire en son nom, son « viguier », Jean-François Bonot, est lui-même père d'une jeune fille, Félicité, que la Vierge a « miraculeusement sauvée » ; le viguier y met tout son cœur et sa foi... Finalement, et grâce à lui, aux enchères d'Apt, le couvent — dont un certain propriétaire de Gordes espérait faire une auberge — et l'église, sont adjugés à M. de Donis pour vingt et un mille sept cents francs, le 22 janvier 1791.

Quelque 15 ans plus tard (an XIV), les malheurs du temps vont le contraindre à se décharger de la mission qu'il s'est donnée. La famille Demarre (dont nous savons la fidélité aux heures les plus sombres) prend alors la relève ; jusqu'à ce que des revers de fortune l'aient obligée (par liquidation judiciaire, le 17 mai 1823) à s'en remettre aux Carbonnel, de Ménerbes ; lesquels, le 12 septembre 1827, vendent église et couvent à des Religieux, en l'occurrence, les Pères Trappistes d'Aiguebelle.



Intérieur de l'église supérieure. Naguère supprimé, le tabernacle du maître-autel, qui se voulait une imitation de la coupole de Saint-Pierre de Rome, avait été installé en 1855 par le P. Telmon (voir p. 72).



Façade et porte d'entrée de l'église.



QU'EST devenu le pèlerinage, à travers tous ces remous ? Dom Augustin de Lestrange, restaurateur des Trappistes en France, l'indique d'une phrase, l'année suivante : à Lumières, « il y a une église très célèbre, où l'on vient de fort loin et de toute part, même quelquefois en procession, en l'honneur d'une Vierge miraculeuse dont l'église est remplie d'ex-voto. » (...) Malheureusement, le mode de vie des Trappistes ne s'accorde guère avec les contraintes inhérentes à la direction d'un pèlerinage ; soucieux de rester pleinement fidèles à leur rude vocation, les Pères cèdent en 1832, l'église et le couvent, en location, aux prêtres d'une *Association du Rédempteur* fondée depuis deux ans en Avignon ; on doit à ces derniers une belle image de Notre-Dame de Lumières. Mais les prêtres manquent dans le diocèse ; et l'état de délabrement dans lequel se trouvent les locaux devient inquiétant : du coup, Mgr Dupont, archevêque d'Avignon (Fer, p. 45) songe à quelque congrégation religieuse, plus apte à tout reprendre sur tous les plans... C'est alors que paraissent à Notre-Dame de Lumières, les Oblats de Marie-Immaculée. Agissant au nom des Trappistes, le P. Bride leur a vendu l'ensemble le 14 décembre 1836.

1837
Les Oblats de
Marie-Immaculée

il jauge la situation

Quand, le 30 mai 1837, leur fondateur, Mgr Charles Joseph Eugène de Mazenod, évêque nommé de Marseille, vient officiellement prendre possession, du premier coup d'œil matérielle : l'église est « d'une très belle

dimension... ; la sacristie très grande et bien éclairée ; l'église souterraine très recueillie... »

L'église ? Rassemblant, plus tard, les souvenirs de ses prédécesseurs, le P. Françon — natif de Valréas, Vaucluse — écrira qu'« il y pleuvait comme à la rue... » Tant pis ! l'évêque est décidé : « Je suis d'avis d'y faire concourir les fidèles. »

La chapelle Saint-Michel ? Monseigneur l'a trouvée « dans un état de délabrement affreux. Elle est à peu près à rebâtir ; mais quoi qu'il en coûte, il en faudra venir là, conclut-il ; car cette chapelle tient essentiellement à la fondation de Lumières. »

En fait, la toiture de l'église est à refaire ; les marches des escaliers (qui montent au chœur et de celui qui descend à la crypte), les dallages sont en très mauvais état ; au dire du P. Françon, les autels des chapelles latérales sont « vermoulus », et le mobilier de la sacristie (calice, ornements) est rudimentaire.

Malgré son prestige de « chapelle miraculeuse », la crypte, (« le souterrain ») est dans un état peut-être plus désolant encore. De la ferveur de jadis, il ne reste guère, en fait de témoins, qu'une trentaine d'ex-voto ; plus un grand tableau représentant Notre-Dame des Sept-Douleurs — pour qui descend, de l'église supérieure dans la crypte, ce tableau, encadré dans un rétable en bois doré (et signé : *Guion fecit*, 1669) surmonte, droit devant, l'autel (« une simple planche » dit le P. Françon) qui occupe le fond de la nef principale.

La statue de Notre-Dame de Lumières se dresse immédiatement au bas du même escalier, à gauche, « dans un coin » constitué par le départ de l'étroit collatéral gauche ; et ce n'est même pas la Vierge vénérée avant la Révolution ! Cette dernière, brûlée par les révolutionnaires, fut remplacée (suivant M. de Boudard que cite

l'abbé Fer), par une Vierge qui « se trouvait avant la Révolution au-dessus de l'autel du Saint-Scapulaire, dans la troisième chapelle à droite » de l'église supérieure — les images de cette époque, qui montrent la Vierge tendant de sa main droite un Scapulaire, confirment leurs dires. Enfin, cette même crypte, à trois nefs séparées par des piliers massifs, ne possède aucune fenêtre, mais, uniquement des portes : la haute et large entrée au bas de l'escalier et, dans le collatéral gauche, une ouverture qui donne sur l'ancienne chapelle Saint-Joachim.

Le couvent ? S'il faut en croire le P. Françon, il compte tout juste à l'unique étage, une dizaine de « pauvres cellules en très mauvais état » — outre les salles communes du rez-de-chaussée, aussi délabrées sans doute, qu'il omet de mentionner.

Quant au pèlerinage lui-même, il n'est plus que l'ombre de ce qu'il fut ; on y voit un « certain nombre de pèlerins » trois fois l'an seulement : le 15 août, le 8 septembre et le 3^e dimanche du même mois » ; l'église est fermée, le reste du temps et sert de remise... Ce qui ne met en cause, ni la fidélité des fervents malgré leur petit nombre, ni le fait qu'il y ait encore des « miracles »...

En 1839, les Pères rencontreront une femme de Gravaison qui n'a pas manqué son pèlerinage depuis 38 ans parce que, dès le début du siècle, elle avait été guérie instantanément d'une cataracte, dans « l'obscurité de la chapelle » souterraine ; en 1868, ils en verront une autre, de Bollène, venue s'acquitter d'un vœu, fait par sa grand-mère, cent ans plus tôt, en reconnaissance d'une faveur semblable ; et nombreux seront dès les premiers mois, ceux qui, pour expliquer leur retour, diront : j'étais aveugle, Elle m'a guéri ; j'étais estropié, et je marche ; j'ai fait une neuvaine à Notre-Dame de Lumières, Elle m'a exaucé !

Les cendres sont chaudes encore ; mais se peut-il que la flamme jaillisse à nouveau de cet ancien foyer ?

Etapas d'une renaissance

Pas plus que le P. Françon (un sujet qui a la dent dure), Mgr de Mazenod ne sous-estime les difficultés de la tâche ; mais sa foi, l'ardente vénération qu'il voue à la Vierge Immaculée, et la connaissance qu'il a de sa chère Provence, lui commandent d'essayer ; chef d'une stature exceptionnelle, il sait, par ailleurs, ce qu'il peut espérer de ses hommes.

Fondés par lui, en 1816, à Aix-en-Provence, les Oblats ne sont encore qu'une toute petite « société » religieuse ; mais leur vie est dédiée au service de Dieu, à l'exemple et sous la protection de Marie-Immaculée ; à l'époque presque tous sont provençaux, et ce sont des hommes d'action : des missionnaires. Il les a, dans le cas, soigneusement sélectionnés : des quatre fondateurs de la maison de Notre-Dame de Lumières — les Pères Honorat, Ricard, Telmon et Martin — les trois premiers seront un jour les pionniers des missions Oblates du Grand-Nord canadien, de celles de la Colombie Britannique, et finalement, de celles du Texas et du Mexique.

Moins de 25 ans plus tard, l'abbé Fer constatera : « La prise de possession de Lumières par les Oblats peut, et doit, être considérée comme la véritable époque de la restauration du saint pèlerinage... Un corps religieux, tel que celui des Oblats, pouvait seul faire revivre les anciens temps et donner au... pèlerinage son premier éclat. Il faut leur rendre cette justice que, sous ce rapport, ils n'ont eu aucun reproche à se faire. »

Comment y sont-ils parvenus ?

Deux urgences s'imposaient à leur attention dès les débuts : mettre l'église à l'abri de la pluie, alerter les pèlerins éventuels.

Le toit ? « Avec l'autorisation de Mgr l'Archevêque d'Avignon », ils font « une quête dans les principales paroisses du diocèse »,

et dans Avignon même, où la collecte rapporte 1 800 francs. Le problème sera rapidement résolu, puisque, fin 1837, le chroniqueur peut écrire : « Le couvert de l'église a été refait. »

Du coup, déjà, les Oblats sont « avantageusement connus ». Ils n'en restent pas là. Dès avant le 15 août, ils ont donné deux missions ; l'une (en 1836) qui « fit époque », à Entraigues, l'autre à l'Observance de Carpentras. Les missionnaires prêchent « le plus souvent en langue provençale » ; on s'écrase pour les entendre ; et l'on se promet d'aller les voir, à Lumières...

Si bien que, le 14 août, les Pères voient arriver chez eux, « durant toute la journée, des charrettes chargées de monde ». Fait remarquable : d'un commun accord entre prêtres et fidèles, d'instinct plutôt, le pèlerinage reprend aussitôt sa physionomie traditionnelle, et singulière : ces gens-là sont venus passer la nuit près de la Vierge ; on les fait prier, chanter ; le P. Honorat leur parle en provençal, longuement, trop longuement ; mais « chacun le trouve trop court »... Six confesseurs (les quatre missionnaires et — collaboration émouvante qui, désormais, deviendra la règle — deux curés du voisinage) les écoutent « toute la soirée et presque toute la nuit ». A la messe qui clôture la veillée, on compte 600 communions environ. Au vu de cette première expérience, on convient toutefois, de s'arranger désormais pour que les pèlerins puissent repartir « avec la fraîcheur du matin »... En cette nuit du 15 août 1837, les cendres chaudes viennent de laisser filtrer leur première flambée depuis un demi-siècle au moins.

Avec les bonnes gens d'Entraigues, le 21 août, on innove : première « procession autour de l'église » où l'on porte « la Vierge miraculeuse ».

Huit confesseurs ne seront pas de trop les 7 et 8 septembre ; et l'on distribuera mille communions environ ce jour-là. Enfin

pour couronner tant d'efforts, le sceau du Tout-Puissant, par l'intercession de sa Mère : trois guérisons, d'une impotente d'Avignon, d'une aveugle de Jonquières, d'un malade à toute extrémité, de Cavaillon : indiscutablement, le vieil olivier, gelé dans la tourmente, repart au pied.

Avec la grâce de Dieu, gratuite, comme le mot l'indique, imprévisible aussi, les Pères vont s'évertuer à favoriser sa renaissance, de tout leur pouvoir : donnant de nouvelles missions chaque fois qu'on les y invite, disponibles toujours — virilement, héroïquement parfois, lorsqu'il s'agit de prêcher, de visiter les gens, de les confesser — et, sans cesse à l'affût de tous arrangements, matériels ou autres, susceptibles d'améliorer la qualité spirituelle des « concours ».

Pour faciliter le déploiement des processions dans la cour devant l'église, en mai 1838, ils font déboucher à l'extérieur la fontaine qui, jusque-là, se trouvait sur la place ; pour favoriser le recueillement, le 8 septembre ils assignent aux hommes des bancs à part dans le chœur ; et, le 15 septembre, pour la première fois, dit le P. Françon, les fidèles vont en procession « avec un cierge allumé » — innovation qui ralliera tous les suffrages. Cinq guérisons, pour l'année 1838 ; les 14 et 15 août, sept missionnaires et deux prêtres du diocèse ont confessé « depuis trois heures de l'après-midi jusqu'à la grand-messe qui a lieu à trois heures du matin ».

Le 15 août 1839, dans l'espoir de limiter l'embouteillage des gens qui, pour communier, s'entassent vers le haut des escaliers menant au chœur, ils font distribuer la communion « à quatre autels différents : au maître-autel, au souterrain, à deux chapelles latérales ».

Le 15 août 1840, ils donnent « environ mille communions » ; et le P. Françon, qui vient quelques jours auparavant d'être

affecté à Lumières (il y passera plus de 40 ans !) note qu'on a pris soin de dire « une messe basse, avant la grand-messe, pour les hommes qui sont obligés de garder les charrettes » et doivent se tenir prêts à emmener les autres. Le 8 septembre de la même année, la cérémonie sera rehaussée par la présence de Mgr de Mazenod et de deux autres évêques, l'un canadien, l'autre français, venus pour le voir.

Bientôt — le 1^{er} juillet 1841 — les Oblats installent à Notre-Dame de Lumières leur petit séminaire, le Juniorat ; et les pèlerins se réjouissent de voir participer à leurs fêtes, cette jeunesse avide de prouesses missionnaires.

Le 8 septembre de la même année, les Pères, aidés pourtant par cinq prêtres des environs, ne « suffisent pas » à confesser tous ceux qui le voudraient : plus de 1 600 communions.

Enfin, preuve la plus visible et la plus onéreuse (coût de l'opération 100 000 francs !) de la ferme intention qu'ont les missionnaires de se lier définitivement au pèlerinage, ils ajoutent un nouvel étage au couvent ; trente ouvriers y ont travaillé sans relâche, et le gros œuvre — les extérieurs — est pratiquement terminé en novembre 1841.

Rien que par les subdivisions de son récit (en missions, « concours », guérisons, travaux matériels), la chronique sans prétention du P. Françon le montre nettement : la renaissance du pèlerinage est due, pour un part, à l'action de ces prêtres qui, hors le temps des rassemblements, sillonnent la Provence et ses abords, y donnent des missions, puis se regroupent pour accueillir dans la bonne humeur, avec une inlassable et totale disponibilité, les pèlerins et, l'afflux passé, se concertent sur les améliorations matérielles et autres que suggère l'expérience ; elle est due, enfin,

et de façon décisive, aux réponses spectaculaires que fait le Tout-Puissant à la prière de sa Mère, Notre-Dame de Lumières.

Le 8 septembre 1842 la procession prend du large : elle se déploie « dans le pré du couvent » ; « la sainte Vierge a été déposée sur une table, au bout du pré » ; tout le monde est ravi de l'innovation.

Un petit différend surgit, toutefois, le 8 décembre suivant entre fidèles et chapelains... Dans le courant de l'année, un quêteur efficace — et qui n'est pas Oblat — le Fr. Philippe Pouzal, a envoyé, de Lyon, entre autres dons pour le sanctuaire, deux anges porteurs de flambeaux, une statue de saint Joseph, une autre de saint Joachim, et une troisième, en bois, de Notre-Dame des Sept-Douleurs. Cette dernière, véritable œuvre d'art, a été bénite solennellement (le 8 décembre 1842) et « placée sur l'autel des miracles » juste devant le rétable et le tableau très abîmé de Notre-Dame de Pitié, au fond de la courte nef principale de la crypte... Les pèlerins n'y trouveraient rien à redire ; malheureusement — et semble-t-il, suivant le désir de Mgr de Mazenod, pour orienter la piété des fidèles vers Notre-Dame de Pitié — on a aussi, fait « disparaître l'autre Vierge » !... Du coup, les fidèles se cabrent : ils veulent leur Vierge ; tout le monde réclame Notre-Dame de Lumières !... Et les Pères sont bien obligés d'en passer par là ; la Pietà restera « sur l'autel du fond » ; mais « l'ancienne Vierge Mère », rapidement retrouvée, reprend sa place « dans son coin », à gauche au bas de l'escalier, là « où on l'avait honorée jusqu'alors ».

* voir p. 52

En 1844, construction, « à côté de l'église », d'une maison pour retraitantes ; et 2 000 communions, le 8 septembre. L'année suivante, en mars — l'initiative est due au P. Tempier, assistant général et premier compagnon de Mgr de Mazenod — on com-

mence à planter des pins dans la colline. En 1846, on nettoie et répare « la chapelle souterraine » (dallage en pierres des Beaufort); on se met à tracer des chemins dans « la montagne », vers Saint-Michel et l'on poursuit les plantations de pins — ces deux dernières entreprises, de longue haleine, seront surtout l'œuvre des admirables Frères convers qui secondent les Pères avec un dévouement incomparable. Enfin, et surtout pour faciliter l'évolution des foules au moment de la communion, on ouvre dans l'église, côté jardin, une nouvelle porte. Une idée malheureuse, par contre : voulant faire restaurer le beau tableau de Notre-Dame des Sept-Douleurs qui se trouvait sur l'autel au fond de la crypte, les Pères l'ont envoyé à Marseille ; « le tableau a été perdu ; on n'a jamais pu avoir de ses nouvelles ».

* voir p. 51

Deux fêtes marquantes en 1847 : la bénédiction de la Vierge au bout du jardin (due au ciseau d'un artiste de Carpentras), dans la soirée du 14 août ; et, plus encore, le 10 septembre, par Mgr de Mazenod — qui avait présidé « tous les exercices » des 7 et 8 septembre et donné à cette occasion « le sermon de la nuit en provençal » — la consécration, au fond de la crypte, d'un bel autel en marbre. Posé, le 18 juillet précédent, l'autel avait été offert à la Vierge par un prêtre marseillais, M. Gondran, en reconnaissance pour la guérison d'une cécité presque totale... Un seul nuage dans le ciel limpide — mais qui assombrit tout le pèlerinage : le départ, cette année-là, des junioristes... « sacrifiés », pour un temps, à l'afflux chez les Oblats d'une foule de novices enthousiasmés au passage d'un missionnaire du Grand-Nord canadien, le P. Léonard.

« Nos concours ont un peu souffert de la secousse révolutionnaire... », note le P. Françon, pour l'année 1848. Mais les Pères ne

se laissent pas arrêter pour si peu : ils font « blanchir l'église », élargir la tribune qui, désormais, reposera « sur deux colonnes », poursuivre les plantations de pins et le tracé des chemins dans la colline ; ils achètent encore « une Vierge pour porter en procession ».

Dieu lui-même, il est vrai, semble éperonner leur ardeur ; depuis leur arrivée, ils ont pu recenser une bonne soixantaine de faveurs pratiquement inexplicables sans l'intervention de la Toute-Puissance divine ; de ce nombre, cette même année 1848, le cas de Colombe Latour, de Sarrians (Vaucluse).

Colombe Latour

Depuis 18 ans, Colombe Latour souffre d'une paralysie généralisée, de contractures intermittentes, et, depuis près de 10 ans, d'une hernie. Moralement, sa lassitude est telle que, lorsque ses parents et ses compagnes commencent, pour elle, une neuvaine à Notre-Dame de Lumières, elle s'en réjouit à peine : reprendre confiance, elle ne le peut ; son mal lui paraît « trop invétéré, trop incurable ». Et quand, le dernier jour de la neuvaine, ses parents — qui l'ont emmenée à Lumières — la descendent, « sur un matelas » dans la crypte, devant la Vierge, ses souffrances deviennent tellement intolérables qu'il faut « la remonter presque aussitôt ». On la remet sur la charrette ; elle prie ; mais elle n'a qu'un désir : « retourner au plus tôt » à Sarrians... Sur la route du retour, par contre, elle constate rapidement l'apaisement, puis la disparition de la douleur ; arrivés à Sarrians, ses parents s'empresent pour la descendre sur son matelas, de la voiture ; elle, se redresse, descend par ses propres moyens et monte « rapide-

ment les degrés de la maison » : elle est guérie, de toutes ses infirmités !

A quelque temps de là, le 11 septembre 1848, dans l'église même de Notre-Dame de Lumières, elle racontera le fait, « sous la foi du serment » ; et toute sa famille, ainsi que « plus de cent témoins oculaires venus de Sarrians » pour l'accompagner et « plusieurs ecclésiastiques », attesteront l'état dans lequel elle se trouvait depuis 18 ans et son inespérable guérison au retour du pèlerinage. D'ailleurs, note l'Abbé Fer, « le fait est connu de tout le pays, c'est-à-dire de plus de trois mille âmes ».

Le 8 septembre 1851, surpassera peut-être, tout ce qu'on avait vu jusqu'alors. « Tous les pays évangélisés l'année précédente... sont venus en masse » écrit le P. Françon ; « nous avons confessé à peu près 24 heures sans sortir du confessionnal sinon pour aller prendre un peu de nourriture », etc. Quatre Pères sont pourtant venus les aider pour les confessions, « et plusieurs prêtres de Marseille et des paroisses voisines de Notre-Dame de Lumières » : plus de 2 000 communions !

La chapelle Saint-Michel

Il reste, toutefois, dans le programme tracé, dès 1837, par Mgr de Mazenod, un point qu'on semble avoir négligé : la réfection de la chapelle Saint-Michel. Négligée ? Non : le seul fait que, depuis 1846, on s'affaire à tailler dans la montagne des chemins qui y conduisent suffirait à prouver le contraire ; mais elle est en ruines : il a fallu trouver des fonds. En 1852, les fonds sont là : on commence à la reconstruire. Et déjà, le 15 août 1852, « pour la première fois » parvenue au bout du jardin, la

* voir p. 13

procession prend le chemin de « la montagne » ; puis, s'étant pleinement déployée, sans toutefois monter bien haut, elle redescend « près du couvent ».

La Vierge Noire Autre innovation, ce même jour : au cours de la « messe qui se dit à deux heures » (du matin) l'on a offert au baiser des fidèles, la statue de la Sainte Vierge ; jusqu'alors explique le P. Françon, cela se faisait « au retour de la procession ; ou pas du tout »... De quelle statue s'agissait-il ? De « *la petite Sainte Vierge* », précise le Père à propos d'une cérémonie analogue le 20 mai précédent. Telle est, à ma connaissance, la première mention certaine de la touchante, et très mystérieuse « Vierge Noire » vénérée à Notre-Dame de Lumières. D'où vint-elle ? Depuis quand se trouve-t-elle à Lumières ? Le P. Françon, dans ce que j'ai lu de lui, n'en dit pas un mot. Il affirme, par contre, que ce « rite » n'était pas considéré comme obligatoire, ni comme partie nécessaire de tout pèlerinage.

Le 9 août 1853, la réfection de la chapelle Saint-Michel est enfin terminée ; on procède à sa bénédiction, ainsi qu'à celle de la petite cloche dont on l'a dotée (cette dernière vient du grand séminaire d'Avignon) et de la statue de l'Archange ; et l'on y célèbre une première messe... Cette même année, depuis le 15 août jusqu'en octobre, il y aura « concours tous les samedis ». Celui du 29 septembre, fête de saint Michel, devait naturellement, revêtir une solennité inaccoutumée. De fait, arrivée au bout du jardin, la procession ce jour-là monte jusqu'à la chapelle nouvellement restaurée, tandis que joue la musique de Goult déjà rendue là-haut,

ant plei-
descend

cours
« (du
elles, la
ançon,
ut »...
pré-
édent.
de la
Notre-
e-t-elle
en dit
it pas
e tout

el est
lle de
grand
on y
aout
lui du
evêtr
ardin,
ment
haut,



La Vierge Noire

« sous le rocher » : ébauche, timide encore, de ce qui, bientôt, deviendra féerie dans la nuit provençale.

En contrepartie, 1854 sera, pour le pèlerinage, une année « maigre » : le choléra sévit à l'Isle-sur-Sorgue ! Et c'est la grande peur, les gens qui fuient, le pays qui se vide et que l'on évite... Mais en octobre la communauté des « Pères de Lumières » reçoit, pour supérieur, un homme particulièrement entreprenant : le P. Telmon ; et, dans les trois ans qui suivent, les réalisations vont s'accumuler. Malade, incapable d'aller prêcher des missions (à cette époque, le P. Françon sera le seul missionnaire de N.-D. de Lumières), le nouveau supérieur emploie son activité — débordante — à rénover, nettoyer, embellir et améliorer tout ce qui, sur les lieux mêmes, touche au pèlerinage.

Actuellement encore, sa marque reste visible dans l'église supérieure, à la crypte, à Saint-Michel. Il semble que ce soit lui qui ait percé les deux fenêtres du sanctuaire de l'église (au-dessus de la crypte) ; c'est lui, en tous cas, qui les a parées de vitraux et qui fit poser les vitraux de la façade, de l'œil de bœuf, et ceux de Saint-Michel ; on lui doit encore le maître-autel, en marbre, de l'église supérieure, et son tabernacle (aujourd'hui disparu) « en forme de rotonde » ou de coupole. A la crypte, « les Italiens » vont travailler tout un hiver à la décoration de la voûte et des murs ; la sacristie du « souterrain » (ancienne chapelle Saint-Joachim) est trop petite : le Père en double le volume, abattant une cloison, lui incorporant ce qui n'était qu'une écurie. « La petite Vierge et l'Enfant Jésus » — la Vierge Noire — ne sont pas oubliés, non plus : pour eux, en 1856, il achète « deux couronnes en vermeil ». Enfin, il fait poser un « petit autel en marbre » — vraisemblablement une sorte de console — pour Notre-Dame des Sept-Douleurs ;

* voir p. 57

* voir p. 52

autel donné par les Dames Mistralet dont la générosité est inlassable.

D'ailleurs, une fois passée la grande peur, les « concours » — presque nuls en 1854 — ont repris avec vigueur. Assez fréquents, mais discrets encore en mai 1855, ils vont culminer pour les fêtes du 15 août et celles du 8 septembre. Du 15 août, le P. Françon écrit : « concours plus nombreux qu'il n'avait peut-être jamais été à pareil jour » ; et, pour le 8 septembre, il note simplement : « le concours était prodigieux »... A vrai dire, la présence à Lumières depuis le début du mois, de Mgr de Mazenod, y est sans doute pour quelque chose : le 2 septembre, il a consacré le nouveau maître-autel du sanctuaire (au-dessus de la crypte) ; et, le 18 encore il officiera, et prêchera, « en provençal, comme toujours »...

La Vierge « en gloire »

C'est pourtant en 1856 que se situe l'innovation la plus audacieuse du P. Telmon : le transfert de la « statue miraculeuse » de Notre-Dame de Lumières. « Aujourd'hui, 15 août (1856), note le P. Françon, la Sainte Vierge a été vue, pour la première fois, au fond de la chapelle souterraine. Jusqu'alors elle avait été dans la petite niche du coin » en bas de l'escalier, dans l'étroite nef latérale gauche. Elle surmonte donc le bel autel de marbre de l'abbé Gondran ; du coup, la statue de Notre-Dame des Sept-Douleurs, a pris sa place, dans « le coin », mais sur le petit autel de marbre qu'on vient juste d'y poser pour elle.

Surpris d'abord, les pèlerins ont accepté l'échange sans trop protester, semble-t-il : la statue de la Vierge qu'ils vénèrent entre

* voir p. 43



La crypte

toutes est tellement plus à l'honneur au-dessus de l'autel principal !... Il faut dire qu'on a très bien fait les choses : dans la niche qui lui est affectée, à la place du tableau disparu, la Vierge, sur toute sa hauteur, est nimbée, d'un large ovale de lames métalliques inégales et dorées ; c'est d'elle que paraissent irradier toutes ces lueurs fauves qui vibrent à la flamme des lampes, Du haut même de l'escalier qui descend à la crypte, le regard est immédiatement saisi : on n'a d'yeux que pour elle... Le 9 septembre suivant, M. du Sordet, de Mâcon, vient la voir, une fois de plus ; c'est lui qui a donné pour elle la « gloire » ; et les statuette du maître-autel de l'église supérieure.

Le départ du P. Telmon (9 octobre 1857) n'arrêtera pas les travaux : pavage en marbre du sanctuaire au-dessus de la crypte, en mai 1858 ; réfection, en juin 1859, des divers escaliers qui montent au chœur ; ouverture d'une porte qui mène du sanctuaire à la sacristie, en août 1860 ; installation, le même mois, de deux anges adorateurs sur le maître-autel du sanctuaire.

Cependant, les guérisons réputées miraculeuses ne cessent pas ; le P. Françon en a retenu 44 de 1848 à 1860. Deux d'entre elles ont fait sensation. D'après l'abbé Fer — qui devait publier son livre trois ans plus tard seulement — la première eut lieu dans la nuit du 14 au 15 août 1858...

**Virginie Brémond, de
Beaumes - de - Venise**

Hydropique, affligée d'une toux continue, et probablement tuberculeuse, Virginie Brémond, une jeune femme de Beaumes-de-Venise, a été condamnée par trois médecins. Depuis deux mois, elle ne prend plus que quelques gouttes de lait ; sa faiblesse est extrême, et tous s'atten-

dent au pire... Pourtant sur ses instances réitérées, et contre toute prudence humaine, son mari s'est résigné à l'emmenner en charrette à N.-D. de Lumières, le 14 août. Comment va-t-elle supporter les fatigues du voyage?... Mue par une espérance surhumaine, elle assiste à la procession, passe la nuit en prières dans la crypte, et communique avec les autres. Pourtant, mise à part cette résistance inespérée, rien, apparemment, ne s'est passé quand on la réinstalle sur la charrette, au matin du 15. Mais, arrivant à l'Isle-sur-Sorgue, elle sent la faim, une faim le loup ; et plongeant dans le panier à provisions, elle y saisit un morceau de pain et le dévore à belles dents : elle est guérie !... Les gens de Beaumes pleurent de joie quand ils la revoient ; ils la conduisent en triomphe jusque chez elle. Le lendemain, M. le Curé commence une neuvaine de messes d'action de grâces ; heureuse de vivre enfin, elle-même décide quelques-unes de ses compagnes à l'accompagner pour une petite marche sur la colline voisine : elles peinent à la suivre !... Finalement, trois semaines plus tard, M. le Curé, Virginie, son mari, et plus d'une centaine de personnes de Beaumes se retrouvent aux pieds de N.-D. de Lumières et, publiquement, devant le P. Ricard, supérieur des chapelains, attestent et la maladie et la guérison... Les médecins n'ont su que dire : Dieu est puissant !

**Marie Nicodel,
de Pernes**

Autre guérison, plus spectaculaire encore — en deux temps — les 10 et 19 mai 1860 : celle de Marie Nicodel, de Pernes (Vaucluse).

Fait exceptionnel, nous possédons toutes les précisions souhaitables dans le cas : la déposition de la « miraculée » faite à N.-D. de Lumières quelques jours plus tard, le 22 mai, devant le P. Ricard, supérieur ; l'attestation, rédigée à Pernes le 10 juin 1860 par sept

notables, et contresignée par le vénérable curé de l'endroit, l'abbé Vève, chanoine honoraire (l'original fut déposé dans les archives de la paroisse) ; enfin le témoignage de l'abbé Fer, curé des Beaumettes, dont le livre allait sortir l'année suivante et qui connaissait personnellement la miraculée et sa famille.

Agée de 39 ans à l'époque, Marie Nicodel est malade depuis plus de 20 ans. Un médecin dira d'elle que « jamais il n'a vu maladie, ou mieux complexe de maladies, plus capable de décourager la science et la pratique » médicale. Elle a été plusieurs fois en danger de mort ; on s'étonne qu'elle ait tenu si longtemps. Nouvelle épreuve pour elle au début de juillet 1859 : paralysie de son bras gauche, puis quelque temps après, de sa jambe droite ; « on pouvait, affirme-t-elle, pincer, piquer, sans que je ressentie aucun mal... » Cette dissymétrie dans la paralysie est tellement étrange que le Dr Barret, de Carpentras, consulte un confrère, le Dr Vailhé, de Montpellier ; mais le traitement qu'ils prescrivent se révèle totalement inefficace... Enfin, vers Pâques 1860, son estomac refuse toute nourriture : une cuillerée de bouillon, ou seulement d'eau sucrée, suffit à la plonger dans un état de prostration effrayante ; c'est elle qui précise : « Je ne pouvais plus rien prendre, de sorte qu'on n'a pas pu me communier en viatique ; si quelqu'un m'adressait la parole, je l'entendais comme dans un lointain. » Le 9 mai 1860, quand son curé, l'abbé Vève, vient lui annoncer qu'il ira, le lendemain, à N.-D. de Lumières, avec les filles de la Congrégation, cela fait quinze jours que ses parents doivent se contenter d'« humecter ses lèvres avec un linge trempé dans l'eau sucrée » ! Elle, par contre, garde toute confiance en l'intercession de la Vierge, et demande au prêtre une messe pour « la guérison de son bras paralysé »... afin d'être moins à charge à ses parents.

Le 10, à l'heure même où sa messe est célébrée à l'autel de la Sainte Vierge, elle ressent une douleur très vive dans son bras paralysé ; et de nouveau vers les 2 heures de l'après-midi (au moment où se font, à Lumières, les exercices du mois de Marie) ; mais, cette fois, « je ne sais comment, déclare-t-elle, je portai la main (morte) jusqu'au front ; mes doigts reprirent leur mouvement naturel et je vis mon bras guéri. »

Le soir, dès son retour de Lumières, l'abbé Vève vient la voir. Du plus loin qu'elle l'aperçoit, elle lève le bras, remue ses doigts, et lui dit : « La Sainte Vierge est arrivée plus vite que vous : mon bras est guéri. — Et la jambe ? dit le prêtre. — Toujours la même. — Ayez confiance, reprend M. Vève ; celle qui a guéri votre bras saura guérir la jambe aussi. »

Ensemble, ils décident de commencer le jour même, avec toute la paroisse, une neuvaine d'action de grâces ; on projette, pour sa clôture, un pèlerinage à N.-D. de Lumières où l'on emmènera la malade malgré sa jambe paralysée. Mais, d'ores et déjà, elle peut prendre du bouillon « et même quelques aliments sans en être fatiguée » ; et beaucoup viennent voir le bras mort depuis bientôt 11 mois et maintenant parfaitement utilisable.

Par malchance, vers la fin de la neuvaine, le temps s'est mis à la pluie. Si bien que l'on décide de faire la dernière réunion dans l'église paroissiale, le 19 mai. Marie Nicodel, qui n'est plus sortie depuis huit mois, veut absolument y assister. Ce matin-là, « le vent du midi souffle, le ciel est couvert », et l'Angelus convoque les fidèles pour la première messe, à quatre heures et demie !... Marie a pensé qu'avec ses béquilles elle pourrait se « traîner jusqu'à l'église ; mais après quelques pas, avoue-t-elle, je n'en pouvais plus ». On la porte dans l'église et, là, on l'installe sur une chaise ; c'est à cette même place, assise, que pendant la messe célébrée

immédiatement par l'abbé Vève, elle reçoit la sainte communion.

Une deuxième messe, dite par M. Saïn, doyen du chapitre de la métropole, doit suivre dans une demi-heure. L'intervalle est occupé par la récitation des prières du mois de Marie. On entonne le « *Sub tuum* », et soudain, racontera trois jours plus tard la miraculée, tandis qu'on en récite la deuxième phrase : « *nostras deprecationes* (ne méprisez pas les prières de vos enfants en détresse), je me sentis soulevée et je tombai à genoux... Les personnes qui étaient auprès de moi me parlèrent, me demandèrent ce que j'avais ; mais je ne savais où j'étais, je n'entendais rien et ne répondais rien ; et je restais ainsi à genoux, sans m'appuyer nulle part, pendant plus d'une demi-heure. » Cette étrange « absence » devait durer tout le début de la deuxième messe ; mais, poursuit Marie Nicodel, « voilà qu'à l'Evangile, je revins à moi et me levai, comme les autres ; et je me trouvais complètement guérie, me tenant sur mes deux jambes et marchant. »

« Tout le monde se mit à pleurer de joie et à crier au miracle ; on s'empara de mes béquilles : on voulait les suspendre toutes deux aux murailles de l'église de Pernes ; mais on finit par dire qu'on en laisserait une dans l'église et que j'apporterais moi-même l'autre ici. C'est ce que je viens de faire. »

A ce récit d'une sincérité bouleversante — fait le 22 mai, c'est-à-dire trois jours après l'événement — ajoutons seulement qu'après sa messe mémorable du 19, le chanoine Saïn vit Marie « marcher assez facilement... ; il lui restait un peu de raideur dans la jambe, mais aucune douleur. De ce jour, elle put aussi s'alimenter « sans en être fatiguée » ; ce qui explique que, son état général s'étant amélioré sensiblement, elle ait été capable, le mardi suivant, de se rendre, en pèlerinage de reconnaissance, à N.-D. de Lumières.

Là, le P. Ricard, qui a recueilli sa déposition affirme : « A Lumières, je l'ai vu descendre et monter les escaliers. » Enfin, le Dr Barret, son médecin, qui l'examinera le samedi 26 mai, déclarera cette guérison « vraiment extraordinaire et en dehors des lois de la médecine ».

Mort de Monseigneur de Mazenod

On imagine aisément le retentissement, sur le pèlerinage lui-même, de faits aussi saisissants. Et l'on comprend que, de leur côté, les chapelains aient voulu tout mettre à profit pour le mieux servir. Le retour des Junioristes vers la fin de l'été 1860 les y aidera ; la mort le 21 mai 1861, de Mgr de Mazenod ne ralentira pas leur effort. Ce deuil les éprouvera cruellement, certes ; mais, à N.-D. de Lumières, la vie revenue depuis 24 ans grâce à lui, la vie continue, malgré tout ; comme il le voulait...

Au cours de la dernière semaine de juillet, « pour amener le jour dans la niche » de la Vierge, le maçon ouvre deux fenêtres, une de chaque côté, dans les étroites nefes latérales aveugles de la crypte. Le 27 septembre, « pour empêcher la poussière », on pose une vitre, venue de Marseille, devant la niche ; le lendemain, la Vierge paraît revêtue d'une robe somptueuse, faite pour elle, à Lyon, par les Religieuses du Verbe Incarné. L'affluence, ces 28 et 29 septembre 1861, est plus grande que jamais ; à 8 heures du soir, le 28, la procession aux flambeaux est si longue que le célébrant sort tout juste de l'église quand déjà la croix atteint l'esplanade Saint-Michel : « huit chœurs différents de demoiselles » se relaient pour le chant des cantiques.

En mai 1862, on ne comptera que neuf jours seulement sans pèlerinage ! Le 18, une femme s'est agenouillée, radieuse devant la Vierge : elle arrivait de Saint-Etienne (Loire) « à pied, vivant d'aumônes » ; elle entend rentrer chez elle aux mêmes conditions...

Préparatifs

Mais, déjà, se préparent les festivités grandioses par lesquelles on veut célébrer le bi-centenaire de la fondation du pèlerinage : le Couronnement. En juillet, Mgr Séméria, évêque Oblat, missionnaire à Ceylan, apportait de Rome le Bref autorisant le couronnement de la Vierge sous le titre de N.-D. de Lumières. Initialement, la cérémonie est prévue pour le 18 juillet 1863 ; et l'on s'affaire, au dallage de la nef, puis des chapelles latérales, à la révision du toit de l'église, à la pose de nouveaux vitraux, d'un orgue même (dans le chœur, derrière le maître-autel, etc. ; le Frère Jourdan, de son côté, s'emploie à retailler le chemin qui monte à la chapelle Saint-Michel ; au dire du P. Françon, il réussit à en faire une « route quasi impériale »...

Frédéric Mistral

Cependant, les pèlerins continuent d'affluer. Le 13 septembre 1862, les félibres provençaux sont arrivés à N.-D. de Lumières, vers les 9 heures. Improvisant un air de circonstance, ils chantent « dans la chapelle un cantique provençal composé par l'un d'entre eux » en l'honneur de N.-D. de Lumières ; le poète ? Frédéric Mistral. Il est, par contre, presque impossible d'« obtenir le recueillement et la piété » du pèlerinage « nombreux

* voir p. 96

et bruyant comme toujours », qui se présente huit jours plus tard : ces gens-là, dit le P. Françon, viennent des « pays voisins de la Durance » ; mais on avait distribué plus de 2 000 communions, les 7 et 8 septembre.

Simultanément, comme toutes les années (depuis 1837 au moins), les faveurs extraordinaires se multiplient — comment d'ailleurs s'expliquer autrement les vagues successives de pèlerins qui déferlent sur Lumières ; et, même, par voie de conséquence, l'afflux des curieux ?... On a recensé 32 guérisons ou protections miraculeuses en 1861, 17 en 1862 ; et 1863 en retiendra 15 autres.

Le Couronnement

Pourtant cette année 1863 ne verra pas le Couronnement. La maladie, en juin, puis la mort (début octobre) de Mgr Debelay, archevêque d'Avignon, l'auront définitivement marquée de tristesse. Mais, réalisant sans tarder l'un des plus chers désirs du prélat défunt, son successeur, Mgr Dubreil fixe, par mandement, la cérémonie au 30 juillet 1864 ; et les préparatifs repartent, de plus belle : l'orgue a été béni solennellement le 8 mai ; deux autels de marbre (pour les chapelles latérales) sont arrivés en juin ; le 22 juillet, trois ouvriers bâtissent le trône sur lequel se tiendra la Vierge ; les couronnes sont déjà là, depuis un an...

Le 30 juillet, enfin, voici des charrettes, en files interminables, et les pèlerins, en foules compactes. Ils viennent de partout ; ils seront vingt mille ! La plupart apportant des vivres pour deux jours, et des toiles pour s'abriter ; ils camperont au bord du Limergue, dans les prairies et sur les flancs de la colline Saint-Michel (cf. « Le Monde » du 17 août 1864).



Image d'Epinal, reflet d'une époque.

Les cérémonies commencent vers 17 heures, ce 30 juillet, en plein air. Escortée par cinq évêques, le préfet du Vaucluse, le général commandant la subdivision, le sous-préfet d'Apt, les maires, quelque deux cents prêtres, et la foule, la Vierge est portée jusqu'à son trône — à l'endroit même où l'on voit encore la tour, dite du Couronnement... Comme par enchantement, un incroyable silence s'est fait, spontanément ; on chante les vêpres.

Cependant, et depuis le matin, quinze confesseurs, à l'église, se tiennent à la disposition des fidèles ; ils y resteront toute la nuit...

Après les vêpres, une pause de quelques heures permet à chacun de refaire ses forces ; et, sur les 9 heures du soir, la procession se met en route vers la chapelle Saint-Michel, chacun portant un cierge allumé. Bientôt, dans la colline, « un gigantesque serpent de feu » se dessine. A Saint-Michel, sous le rocher illuminé de feux de Bengale, on bénit les couronnes, on chante le Magnificat ; puis la procession repart vers le lieu du Couronnement. Là, pendant près d'une heure, M. l'abbé Terris, curé de Cavaillon, retrace l'histoire prodigieuse de la Vierge de Lumières ; et c'est le Couronnement, des mains de Mgr Dubreil ; la colline qui s'embrase, les acclamations qui fusent, le *Te Deum*, majestueux, triomphal, repris par des milliers de voix.

Minuit vient de sonner quand les voix se taisent. Revêtant les ornements sacerdotaux, Mgr l'Archevêque d'Avignon se dispose à célébrer, sur place, la messe du dimanche 31 juillet. « Vingt mille âmes se recueillent et adorent... »

Vers le même temps, dans l'église et la crypte bondées, des messes sont dites, à tous les autels — on en célébrera plus de cent —, et les confesseurs ne chôment pas. Tous comptes faits, en cette matinée du 31 juillet, on aura donné 4 600 communions ;

et chacun sera stupéfait, de la docilité, de la piété, de la ferveur, d'une foule aussi compacte et si manifestement incontrôlable par les seules techniques humaines.

Telle fut, à deux cents ans de distance, la réplique du spectaculaire 3 mai 1664.

Moins de trois mois plus tard, le 17 octobre — les plus belles fêtes de la terre ont une fin ! — on enlève, à la Vierge et à l'Enfant, leurs couronnes : ils les retrouveront le 30 juillet suivant.

Adèle Froissard

Les pèlerinages, eux, continuent. Ils seront particulièrement fréquents en 1866.

Cette année-là encore, indiscutablement, Notre Dame y a « mis du sien »... Le P. Françon, qui a relevé 12 faveurs extraordinaires pour 1864 et 16 pour 1865, en note 14 pour l'année 1866 et, parmi ces dernières, la guérison d'Adèle Froissard. C'est dans la nuit du 28 au 29 septembre 1866 à N.-D. de Lumières, immédiatement après le retour à l'église de la procession aux flambeaux et la bénédiction du Saint Sacrement, que les Pères ont jugé bon de faire connaître le fait au public : le P. Françon annonce qu'avant la messe (vers une heure du matin) on fera le récit « d'un miracle arrivé les jours précédents ».

La nouvelle a fait sensation. A l'heure dite, l'un des chapelains, le P. Morand, raconte « toutes les circonstances de ce miracle ». Le Père, qui avait prêché, quelques mois plus tôt, une retraite à la Roque-d'Anthéron, pays de la « miraculée », fait état de ses constatations personnelles, et de ce qui s'est passé depuis lors. Précision capitale : Adèle Froissard, la miraculée — 23 ans — est là, parmi les pèlerins ! Le P. Françon note qu'« après le récit de

sa guérison, le P. Morand l'a présentée à la foule, lui intimant de déclarer si tout ce qu'on venait de dire à son sujet était bien la vérité. La fille a déclaré que tout ce qu'on venait de dire était la pure vérité ; que N.-D. de Lumières, seule, l'avait guérie. »

Guérie ? de quoi ? comment ? Fort heureusement pour nous, le P. Françon a retranscrit le procès-verbal, rédigé à froid (le 13 juillet 1867, près de 10 mois après l'événement), par l'abbé Rey, curé de la Roque-d'Anthéron, contresigné par 200 de ses paroissiens, et vraisemblablement sollicité par le P. Morand. En voici l'essentiel :

« Mon R.P. La guérison de ma paroissienne, Adèle Froissard, me paraît, ainsi qu'à tous mes paroissiens, revêtir les caractères d'un vrai miracle... Cette pauvre enfant, comme vous aviez pu le constater... était tellement paralysée de tous ses membres, qu'elle ne pouvait remuer ni ses mains ni ses pieds ; et, de plus, depuis deux ans, elle était à peu près aveugle. Voyant que les médecins, de leur propre aveu, ne pouvaient ni la guérir ni lui procurer le moindre soulagement..., elle jeta ses regards vers Celle qui est appelée le secours et le salut des infirmes ; elle me demanda pendant que des personnes pieuses faisaient une neuvaine pour elle, de vouloir bien la recommander aux prières de la paroisse... J'annonçai la neuvaine, et tous les soirs après l'exercice du mois de Marie, je récitai les litanies de la Sainte Vierge avec l'assistance pour obtenir la guérison de notre chère malade.

« Vers la fin de la neuvaine, elle désira faire la sainte Communion et je la lui portai. Après qu'elle eût reçu N.-S., elle crut voir la Sainte Vierge... et elle entendit ces paroles... : « Ma fille,... lève-toi et sois guérie. » J'étais à peine sorti de sa maison qu'elle dit à la pieuse fille qui la soignait... : je veux me lever ; et... elle se mit sur son séant, au grand étonnement de tous... On l'aida à passer

sa robe, à descendre de son lit ; et, soutenue par ses compagnes, elle put faire le tour de sa chambre.

« Comme elle n'avait pas encore bien l'usage de ses jambes, elle se fit porter à l'église, pour assister à la messe. Au moment de l'Elévation, elle se mit à genoux et resta ainsi jusqu'à la fin de la messe. Après la messe, elle retourna à sa maison sans avoir besoin qu'on la porte sur une chaise, comme pour venir ; mais elle retourna en marchant, soutenue par deux personnes... »

Elle restait pourtant presque entièrement aveugle. « Ses yeux la faisaient souffrir cruellement ; elle ne pouvait supporter la lumière du jour : elle était obligée d'avoir toujours un voile sur les yeux. Elle se fit conduire à N.-D. de Lumières, et vous savez ce qui se passa dans le sanctuaire béni. D'après ce qui m'a été raconté, Adèle Froissard arrivant à N.-D. de Lumières, n'eut rien de plus pressé que d'aller entendre la sainte messe à laquelle elle eut la consolation de communier. Elle demeura assez longtemps prosternée devant l'image vénérée de la Sainte Vierge, répétant souvent ces paroles : Grande Sainte Vierge, faites que je voie !... Cependant la vue ne revenait pas ; et vous lui dîtes, mon R.P., pour l'encourager : ayez confiance et patience, bientôt vous verrez la belle lumière... La malade monta en voiture et aussitôt partie, elle s'aperçut qu'elle était guérie : elle y voyait parfaitement. Et depuis... elle n'a plus rien ressenti de ses anciennes infirmités. Tous les habitants de la Roque... attestent le fait... Ci-jointes 200 signatures. REY, curé. » Les signatures sont celles de toutes les autorités du pays, du maire et de son conseil, des fabriciens, de tous les principaux habitants de la Roque.

Cette même année 1867, le total des « faveurs » recensées sera particulièrement élevé : le P. Françon en a retenu 32. On note, pourtant, un léger fléchissement dans la fréquence et l'importance

des pèlerinages en 1868 ; le chroniqueur nous en donne les causes : des pluies persistantes et, surtout, le fait que, ces derniers mois, les Pères n'ont plus donné de missions aux alentours d'Avignon ; on comptera, quand même, près de 2 000 communions les 7 et 8 septembre.

En juin 1869, les pèlerins arrivent presque tous les jours.

En 1870, l'orgue a été transporté, du chœur, à la tribune. 1870, c'est aussi la guerre, la défaite, la panique ; puis le passage des Garibaldiens... Confiants, malgré tout, dans l'avenir, les Pères entreprennent de gros travaux à Saint-Michel : ils font niveler l'esplanade, construire des murailles et planter des arbres. Notons seulement, pour le 16 octobre 1872, un « pèlerinage... admirable de recueillement et de piété » ; et 2 000 pèlerins, le 19 juin 1873, pour la fête du Saint-Sacrement. Les 7 et 8 septembre de la même année, sept prêtres ont confessé toute la journée et la nuit jusqu'à deux heures du matin, heure de la grand-messe. Le 1^{er} juillet — encore un jour hors pèlerinage normalement — 1878, on distribuera près de 3 000 communions.

A la procession de la Saint-Michel 1879, « 2 500 cierges brûlaient aux mains des pèlerins » ; et, fin octobre, pour la première fois de son histoire, l'église de N.-D. de Lumières, possède son clocher ! Une centaine de messes encore, « depuis 2 heures jusqu'à 10 heures du matin », le 8 septembre 1880.

Les expulsions

Le retour

Pourtant, la fin de la période faste (commencée en 1837) est toute proche : le 5 novembre 1880, la République expulse les Pères de Lumières.

Le Juniorat tiendra jusqu'au 22 juin 1882 ; puis reviendra, en 1889... Cependant, le bouillant, le généreux, l'infatigable serviteur de la Vierge, le P. Françon est mort ; tout près d'elle — comme il convenait — mais à N.-D. de Bon-Secours, le 9 septembre 1888.

Rentrés sur la pointe des pieds, ses frères Oblats vont montrer, une fois de plus, la confiance qu'ils ont dans l'avenir du pèlerinage : le 25 juin 1899, ils entreprennent les travaux « d'agrandissement et d'embellissement de la crypte de N.-D. de Lumières ». En fait, il s'agit d'approfondir (jusqu'à ses dimensions actuelles) la niche où se trouve la statue de Notre Dame. La Vierge ne sera déplacée qu'après le 2 juillet ; et tout, on l'espère, doit être terminé pour le 15 août, « ou à peu près »...

Prévisions trop optimistes ! Car, si l'ouverture, dans le mur du fond, d'une énorme baie de près de 3 m sur 2,50 m est réalisée dès le 8 juillet, la Vierge (exilée pour un temps dans une chapelle d'emprunt, puis redescendue à la crypte le 1^{er} août) ne prendra pas de si tôt la place qu'on lui destine : on devra, de longues années, se contenter de la laisser « devant l'ouverture de cette niche »... En effet, la niche en question se présente maintenant comme une véritable salle — surélevée de près de 2 m par rapport au sol de la crypte ; et, même après l'avoir vitrée — ce qui sera chose faite, le 11 août — il faudra la décorer : problème particulièrement difficile !... Le projet ira, de contretemps en malchances, en drames même : M. Audric, de Marseille, le décorateur, s'est aussitôt mis au travail, mais il tombe malade presque immédiatement ; revenu à N.-D. de Lumières, le 8 juin 1900 — seulement — il y meurt le 7 avril 1901.

Nouvelle dispersion

Pressenti pour achever l'œuvre si brutalement interrompue, M. Rastoux, un peintre de Nîmes, viendra, dès le mois suivant, « examiner la niche », discuter les propositions, dresser des plans ; il promet un devis... Mais le temps déjà n'est plus aux projets, ni aux embellissements ! Votée le 1^{er} juillet 1901, la « loi sur les Associations » met à la merci d'un simple décret les établissements des Congrégations ; et, pour la seconde fois en quelque douze ans, les Pères sont chassés de N.-D. de Lumières, et tous leurs biens, l'église, le couvent, confisqués — sous le gouvernement du « petit père » Combes, Emile, en 1903.

La relève par les prêtres du diocèse

Pourtant, réduite au silence depuis plus de six ans, la cloche du Sanctuaire sonnera, de nouveau, une première fois, le 31 juillet 1909 ; pour annoncer la réouverture du pèlerinage. C'est aux efforts persévérants des prêtres du diocèse d'Avignon que l'on doit l'heureux événement ; plus précisément, à la ferveur et à la générosité de Mgr Elie Redon, vicaire général, et de ses amis, les abbés Ripert, curé de Pernes, et Sage, curé de Mormoiron.

Sous la direction de l'abbé Sage, le pèlerinage, officiellement ouvert le 15 août 1909, renaît aussitôt. Dès le 8 septembre de la même année, les chapelains dénombrent 5 000 pèlerins, représentant 28 paroisses, et donnent 1 200 communions. Fait singulier — mais qui montre encore qu'ici le pèlerinage tient au *lieu*, beaucoup plus qu'à telle image de la Vierge — la statue couronnée

n'est plus là ! Avant leur expulsion, les Oblats de Marie Immaculée l'ont mise à l'abri ; c'est aussi ce qu'ils ont fait pour la statue de N.-D. des Sept-Douleurs, déposée à l'Isle-sur-Sorgue, chez les demoiselles Saurel ; et pour la petite « Vierge Noire » qu'ils ont emportée dans leur exil en Italie.

Revenue d'Avignon, la Vierge couronnée reprendra sa place dans la crypte, le 31 octobre 1909. Pour la circonstance, on l'a parée de ses magnifiques atours et de sa couronne. Certes, note le chroniqueur, « elle n'a pas la *gloire* rayonnante d'autrefois ; mais nous avons fait un fond blanc étoilé, nous avons entouré son piédestal de nuages et de petits anges... Plus tard, nous ferons mieux. »

Pour N.-D. des Sept-Douleurs, le délai de remise en place devait être un peu plus long ; c'est le 1^{er} février 1910 seulement qu'on a pu la voir de nouveau, au bas de l'escalier, « en descendant dans la crypte, à gauche » ; le 1^{er} mai enfin, la « Vierge Noire », à son tour, sera « exposée sur son petit trône... dans la crypte, à côté de l'autel principal, du côté de l'épître ».

Simultanément, on reprend aussi les bonnes habitudes de jadis : dans la nuit du 7 au 8 septembre, « de 10 heures à 2 heures, six confessionnaires ont été occupés tout le temps ». Messe de communion à 2 heures. Mgr l'Archevêque d'Avignon et près de 50 prêtres rehaussaient l'éclat des cérémonies.

La guerre Le retour des Oblats

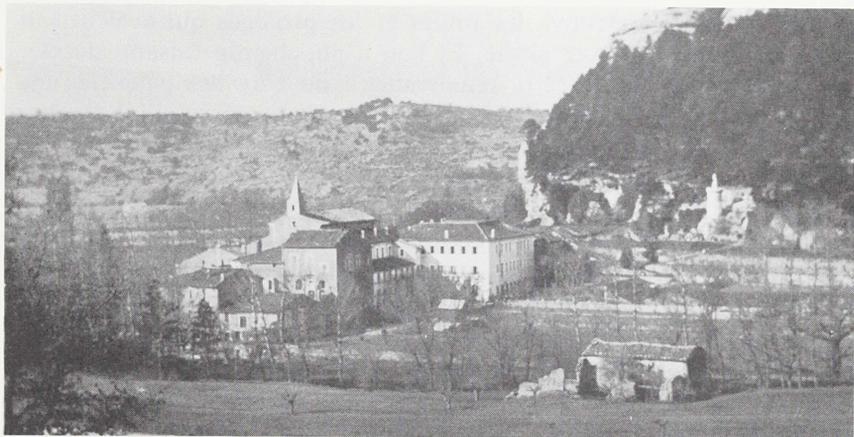
Puis vient la guerre ; un court passage des Pères Assomptionistes jusqu'en 1920 ; et, finalement, en 1922, le retour des Oblats de Marie Immaculée et de leurs Junioristes : la vie repart, de plus belle...

Quand la « niche » de la Vierge couronnée a-t-elle reçu sa décoration actuelle ? Impossible de le dire avec précision : on sait seulement que, mis à part son éclairage au néon, elle était telle en mai 1923. Bientôt, on repeindra les voûtes de la crypte ; la statue de N.-D. des Sept-Douleurs sera placée dans la dernière chapelle, à droite, de l'église supérieure ; le vieux couvent aux assises presque tri-centenaires, sera prolongé vers le Nord pour donner asile au Séminaire des Missions, et vers l'Est, par la construction de la grandiose et lumineuse chapelle des Missions. Regroupés à Lyon, en 1928, les enfants du Juniorat ont cédé leur place à de jeunes hommes qui, de là, porteront l'Évangile jusqu'au bout du monde... Pendant la guerre 1939-45, ces derniers atteindront le chiffre record de 121 Frères Scolastiques, grâce au renfort des futurs Oblats réfugiés de l'Est et de Pologne ; de son côté, le pèlerinage s'est doté (en 1935) d'une maison de retraites...

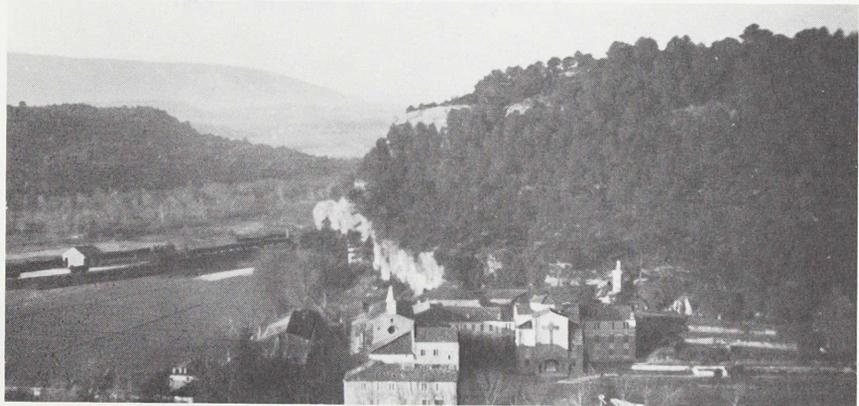
Notre-Dame de Lumières 1973

Maintenant, par contre, le Séminaire est vide ; depuis plus de 20 ans : les temps sont durs... Mais le pèlerinage demeure ; et la nostalgie même de ceux qui connurent les beaux jours reedit, à sa manière, ce dont témoignent les naïves demandes qu'on inscrit encore dans le cahier ouvert aux pieds de la Vierge Noire : ici, maintes fois et de façon prodigieuse, grâce à l'intercession de la très Sainte Vierge, le Seigneur a secouru des malheureux qu'aucun homme ne pouvait guérir...

Temps définitivement révolus ? Les notes qu'on vient de lire attestent que, moribond depuis près de 50 ans, ce pèlerinage, au



1



2

Notre-Dame de Lumières, avant (1) et après (2) 1930.

siècle dernier, retrouva les foules et les prodiges qui avaient fait sa renommée au XVII^e siècle. Et l'on a pu, chemin faisant, déceler les divers agents de cette renaissance : du côté des pèlerins, une foi simple, mais tenace, insistante, généreuse, évangélique ; chez les prêtres — tant chapelains que curés ou vicaires des environs — un zèle inlassable, une disponibilité surhumaine au service des mêmes convictions ; et, là-dessus, la Toute-Puissance de Dieu, libre, miséricordieuse, souveraine...

Dieu ne change pas ; et, non moins qu'hier, la Vierge Immaculée ne saurait demeurer insensible à l'appel humble et confiant de ses enfants dans l'impasse et l'angoisse...

Que les interventions d'en-Haut nous paraissent aujourd'hui beaucoup plus rares et moins éclatantes : c'est un fait. Mais... notre foi vaut-elle, vraiment, celle de nos devanciers ?



QUELQUES REPÈRES HISTORIQUES

- 1661 Début du règne personnel de Louis XIV.
- 1664 Parution du « Tartufe », de Molière.
- 1673 Apparitions de Paray-le-Monial.
- 1789 Début de la Révolution française.
- 1804 Sacre de Napoléon.
- 1816 Fondation des Oblats de M. I.
- 1830 Avènement de Louis-Philippe.
- 1846 Apparitions de la Salette.
- 1852 Napoléon III empereur.
- 1854 Définition de l'Immaculée Conception.
- 1858 Apparitions de Lourdes.
- 1869 Ouverture du concile Vatican I.

DE N. D. DES LUMIÈRES.



VENÈS LÈU, GÈNT DE PROUVÈNÇO

Paroles de Mistral.

1. Venès lèu, gent de Prouvenço,
Venès lèu, gent dou Coumtat !
Lou veïoungé e la jouvenço,
Que se mesclon per canta.

Refrin

- Nosto-Damo de Lumiero,
Tiras-nous de la sourniero
Que rend nosti jour amar !
Bello estello matiniero,
Bello estello de la mar !
2. Tre que boufo la chavano,
Li marin vous pregon lèu ;
E l'aurige lèu s'esvano
E dardaïo lou soulèu.
 3. L'afflicioun e la souffrenço
Vous imploron d'à-geïnoun,
E lou Rose e la Durenço
Benesisson voste noum.
 4. Tout s'abeno, tout degruno ;
N'an qu'un tems li flour de mai,
E vous, Santo Vierge bruno,
Sias poulido toujours mai.
 5. Vosto gleiso es touto pleno
Di miracle qu'avès fa,
E lou paure que i' é glèno
L'es lèu riche de benfai

* voir p. 81



**Jamai,
Vierge de Lumière
Noun, jamai,
t'abandounaren!
Diren
dins nosti preièro
Toun bèu noum,
et lou cantaren!**

CANTIQUE TRADITIONNEL
EN PROVENÇAL.